



## **PROGRAMME RENFORCEMENT ET APPUI POUR DES PARTIS POLITIQUES INCLUSIFS ET DEMOCRATIQUES (RAPPID)**

# **RAPPORT D'AVANCEMENT ANNUEL 2024**

**RÉFÉRENCE DE LA SUBVENTION : N°COT/2022-4000005999**  
**PÉRIODE DE RAPPORTAGE : 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2024**  
**ORGANISATIONS RESPONSABLES : Consortium NIMD/IGD**  
**PARTENAIRE FINANCIER : Ambassade des Pays-Bas au Bénin**  
**DATE DE SOUMISSION : 28 Février 2025**

**FEVRIER 2025**

## SOMMAIRE

DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTEXTE .....	5
A. LE CONTEXTE ET SES EVOLUTIONS.....	5
1. Le contexte au démarrage du programme .....	5
2. Rappel des objectifs et des résultats attendus .....	7
3. Le contexte politique en 2024 .....	9
4. Mise à jour de l'analyse des problèmes et des voies de changement basées sur les acteurs 12	
B. RESULTATS MAJEURS EN COURS DE REALISATION .....	13
C. RESUME DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME SUR LA PERIODE DE JANVIER A DECEMBRE 2024 .....	13
SYNTHESE DES ACTIVITES MENEES .....	17
A. POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES ET PROGRES AU COURS DE L'AN 2024.....	17
1. Suivi des activités du programme pour le compte de l'année 2024 .....	17
2. Résultats du programme et dérogations .....	18
3. Progrès réalisés en matière d'inclusion, d'attractivité, de représentativité et de performance .....	24
4. Progrès réalisés en lien avec l'environnement électoral et partisan.....	30
5. Progrès réalisés en matière de dialogue inter-partis.....	34
B. CHALLENGES.....	36
C. LEÇONS APPRISES ET FAIBLESSES.....	37
D. COLLECTE DE FONDS ET PARTENARIATS.....	39
E. GENRE ET INCLUSION .....	39
MISE À JOUR DES PROGRÈS DU CADRE DE PLANIFICATION ET DE RAPPORTS DANS EXCEL.....	40
1. Niveau d'exécution des activités du Programme RAPPID au 31 Décembre 2024.....	40
2. Planification des activités de l'an 2025 du programme.....	50
Annexe 1: Indicator Reporting Template .....	59
Annexe 2 : Résultats de la Récolte des Effets au cours de l'an 2 du projet .....	59
Annexe 3 : Quelques images d'activités de l'année 2024.....	59

## **SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

<b>BR</b>	: Bloc Républicain
<b>CEMI</b>	: Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales
<b>CENA</b>	: Commission Electorate Nationale Autonome
<b>FCBE</b>	: Forces Cauris pour un Bénin Emergent
<b>FCDB</b>	: Forces Cauris pour le Développement du Bénin
<b>GSR</b>	: Grande Solidarité Républicaine
<b>IGD</b>	: Institut pour la Gouvernance Démocratique
<b>LD</b>	: Les Démocrates
<b>MPL</b>	: Mouvement Populaire de Libération
<b>MOELE BENIN</b>	: Mouvement des Elites Engagées pour l'Emancipation du Bénin
<b>NFN</b>	: La Nouvelle Force Nationale
<b>NIMD</b>	: Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite
<b>PFR</b>	: Parti La Flamme Renouvelée
<b>PTA</b>	: Plan de Travail Annuel
<b>RAPPID</b>	: Renforcement et Appui pour des Partis Politiques Inclusifs et Démocratiques
<b>RE</b>	: Restaurer l'Espoir
<b>RN</b>	: Renaissance Nationale
<b>TdR</b>	: Termes de Référence
<b>ToC</b>	: Théorie du Changement
<b>UDBN</b>	: Union pour le Développement d'un Bénin Nouveau
<b>UP le Renouveau</b>	: Union Progressiste le Renouveau

## FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME DU RAPPID

<b>Intitulé de l'action :</b> Renforcement et Appui pour des Partis Politiques Inclusifs et Démocratiques- RAPPID
<b>Pilote de l'Action :</b> Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) & Institut pour la Gouvernance Démocratique (IGD)
<b>Démarrage du Projet :</b> 14 mars 2022
<b>Fin du Projet :</b> 31 décembre 2025
<b>Durée :</b> Quarante-huit (48) mois
<b>Objectif général :</b> Renforcer les partis politiques du Bénin afin qu'ils contribuent plus efficacement au développement inclusif et la paix à travers la mise en œuvre de leurs rôles et missions
<b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Contribuer à l'amélioration du fonctionnement et la gouvernance des partis afin de leur permettre de mieux jouer leurs rôles et missions ;</li><li>▪ Appuyer les Institutions de la République et les ministères sectoriels dans leurs rôles et missions en lien avec le système partisan ;</li><li>▪ Contribuer à instituer le dialogue interpartis dans les pratiques politiques du Bénin.</li></ul>
<b>Résultats attendus :</b> <p><b>R1 :</b> Les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants</p> <p><b>R2 :</b> L'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques</p> <p><b>R3 :</b> Le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et règlement des crises politiques au Bénin</p>
<b>Approches d'atteinte des résultats</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1- Adapter les interventions aux différentes cibles</li><li>2- L'andragogie comme base</li><li>3- Garder le genre comme axe transversal</li><li>4- Adopter le « Leave No One Behind » ou « Ne laisser personne de côté »</li></ol>
<b>Cibles</b> <p><b>Bénéficiaires direct·e·s :</b></p> <p><b><u>Niveau 1</u> :</b> Les partis politiques (actuels et futurs) et leurs militants</p> <p><b><u>Niveau 2</u> :</b> Les Institutions de la République ainsi que les ministères sectoriels intervenant dans le système partisan et les élections (Le Parlement, la CENA, le Médiateur de la République)</p> <p><b><u>Niveau 3</u> :</b> Les citoyens à la base</p>

**Niveau 4** : la Société Civile et les médias

**Bénéficiaires indirect·e·s :**

La Cour Constitutionnelle, la Cour Suprême, la Cour des Comptes, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP), la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique (MISP), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de la Justice et de la législation (MJL)

**Couverture géographique :** Le Programme RAPPID prend en compte, sans distinction aucune, toutes les communes du Bénin (77 communes)

**Parties prenantes :**

L'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD), l'Institut pour la Gouvernance Démocratique (IGD), l'Union européenne, l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin, tous les partis politiques du Bénin (actuels et futurs) et leurs militants, le Parlement, la CENA (Conseil Electoral et Direction Générale des Elections), le Président de la République, la Cour Constitutionnelle, la Cour Suprême, la Cour des Comptes, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP), la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique (MISP), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de la Justice et de la législation (MJL), les OSC, les médias

**Financement et moyens mobilisés :**

Le Programme " Renforcement et Appui pour des Partis Politiques Inclusifs et Démocratiques est entièrement financé par l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin.

**Budget :** Un million six cent mille euros (1 600 000 €) soit un milliard quarante-neuf mille cinq cent trente et un mille deux cent francs (1 049 531 200F CFA)

### A. LE CONTEXTE ET SES EVOLUTIONS

#### 1. Le contexte au démarrage du programme

Depuis son avènement en avril 2016, le Gouvernement béninois en place, a engagé diverses réformes au nombre desquelles des réformes institutionnelles qui ont engendré de nouvelles dynamiques dans le système politique partisan national, dans l'organisation et le fonctionnement des partis politiques. S'il convient de s'accorder sur la pertinence et la nécessité des réformes pour renforcer les capacités d'intervention politique des partis ainsi que l'assainissement du paysage politique, force est de constater qu'elles ont eu des effets inattendus qui risquent de compromettre la paix et les efforts de développement engagés par le Gouvernement.

En effet, l'analyse situationnelle faite autour du paysage politique et du système partisan béninois avant et après la réforme de 2018 a permis de constater que la majorité des nouveaux partis issus de la réforme font face à plusieurs faiblesses et défis au nombre desquels :

- ✓ L'absence d'une ligne idéologique claire, de vision stratégique, de projets de société et programmes politiques au niveau de plusieurs partis politiques ;
- ✓ les problèmes de gouvernance démocratique internes au sein des partis ;
- ✓ l'absence de stratégies de recrutement de militant(e)s et du personnel politique ;
- ✓ l'absence d'animation réelle des partis de la base au sommet ;
- ✓ le manque d'un plan de formation de la relève et des militant(e)s ;
- ✓ les difficultés de gestion des carrières et talents des militant(e)s ;
- ✓ des pratiques d'exclusion internes aux partis qui entravent particulièrement la participation des femmes, des jeunes et des minorités ;
- ✓ la méconnaissance des textes des partis par les militant(e)s ;
- ✓ la méconnaissance de plusieurs textes législatifs concernant le système partisan ;
- ✓ les défis liés à la promotion des jeunes et des femmes ;
- ✓ le caractère non systématique de la culture politique démocratique de la base ;
- ✓ le déficit de confiance entre les citoyens et la classe politique d'une part et entre des partis politiques et les institutions de la République, d'autre part ;
- ✓ l'absence d'un cadre de dialogue intra-parti et inter-partis ;
- ✓ la persistance des stéréotypes qui entravent la promotion et l'émergence des femmes et des jeunes au sein des partis ;
- ✓ l'absence de démocratie à l'intérieur des partis ;

Du côté de l'environnement juridique et institutionnel national, plusieurs défis ont été aussi notés.

Il s'agit entre autres :

- ✓ de l'absence ou du déficit de communication sur les textes encadrant le système partisan au niveau des organes et instances en charge des processus électoraux ;
- ✓ de certaines dispositions des lois du système partisan et des lois électorales jugées crisogènes et exclusives par certains partis de l'opposition, notamment en ce qui concerne certaines dispositions du code électoral
- ✓ de la gestion des processus électoraux jugée non transparente ;
- ✓ des exigences légales considérées comme une fermeture progressive de l'espace démocratique.

Ce sont là autant d'obstacles et de défis à relever par les partis afin d'être plus inclusifs, de pouvoir assurer un meilleur fonctionnement de leurs organes, d'être capable de mobiliser le plus large possible de nombre de militant(e)s, d'animer plus que par le passé la vie politique etc. Cependant, peu de partis politiques disposent des ressources, mécanismes, outils et compétences nécessaires pour relever tous ces défis.

A cet effet, pour accompagner les priorités nationales définies par le Gouvernement dans son premier Programme d'Actions (PAG 2016 -2021) et réitéré dans le PAG II notamment le premier pilier qui est de « consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance », l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin a initié la formulation d'un programme dont l'objectif stratégique est le renforcement des partis politiques du Bénin afin qu'ils contribuent plus efficacement au développement inclusif et à la paix à travers la mise en œuvre de leurs rôles et missions démocratiques.

Lancé le 19 avril 2022, le programme RAPPID, continue de se déployer dans un contexte politique et social dynamique, marqué par des évolutions significatives tant sur le plan national qu'international. Mis en œuvre par l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) et l'Institut pour la Gouvernance Démocratique (IGD), le programme s'inscrit dans un horizon de 4 ans (**2022-2026**) et vise à renforcer la gouvernance des partis politiques au Bénin et à promouvoir un système politique inclusif et démocratique.

L'objectif stratégique reste aligné avec les priorités nationales du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021 puis PAG 2021-2026), notamment le pilier n°1 qui met l'accent sur « **Renforcer la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance** ». Couvrant toute l'étendue du territoire national, il prend en compte les principaux acteurs, actuels et futurs, du

système partisan et électoral béninois et est mis en œuvre dans un contexte de plus en plus mouvementé à la date du **31 décembre 2024**.

## **2. Rappel des objectifs et des résultats attendus**

Le programme RAPPID est organisé autour d'une Théorie du Changement adaptée aux besoins et défis du système partisan béninois. Cette Théorie du Changement qui demeure pertinente selon les conclusions de l'évaluation à mi-parcours<sup>1</sup>, s'articule comme suit : « **Si les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants ; Et que l'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques ; Et ensuite que le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et règlement des crises politiques au Bénin ; Alors les partis politiques du Bénin contribuent plus efficacement au développement inclusif et la paix à travers la mise en œuvre de leurs rôles et missions** » (cf. figure 1).

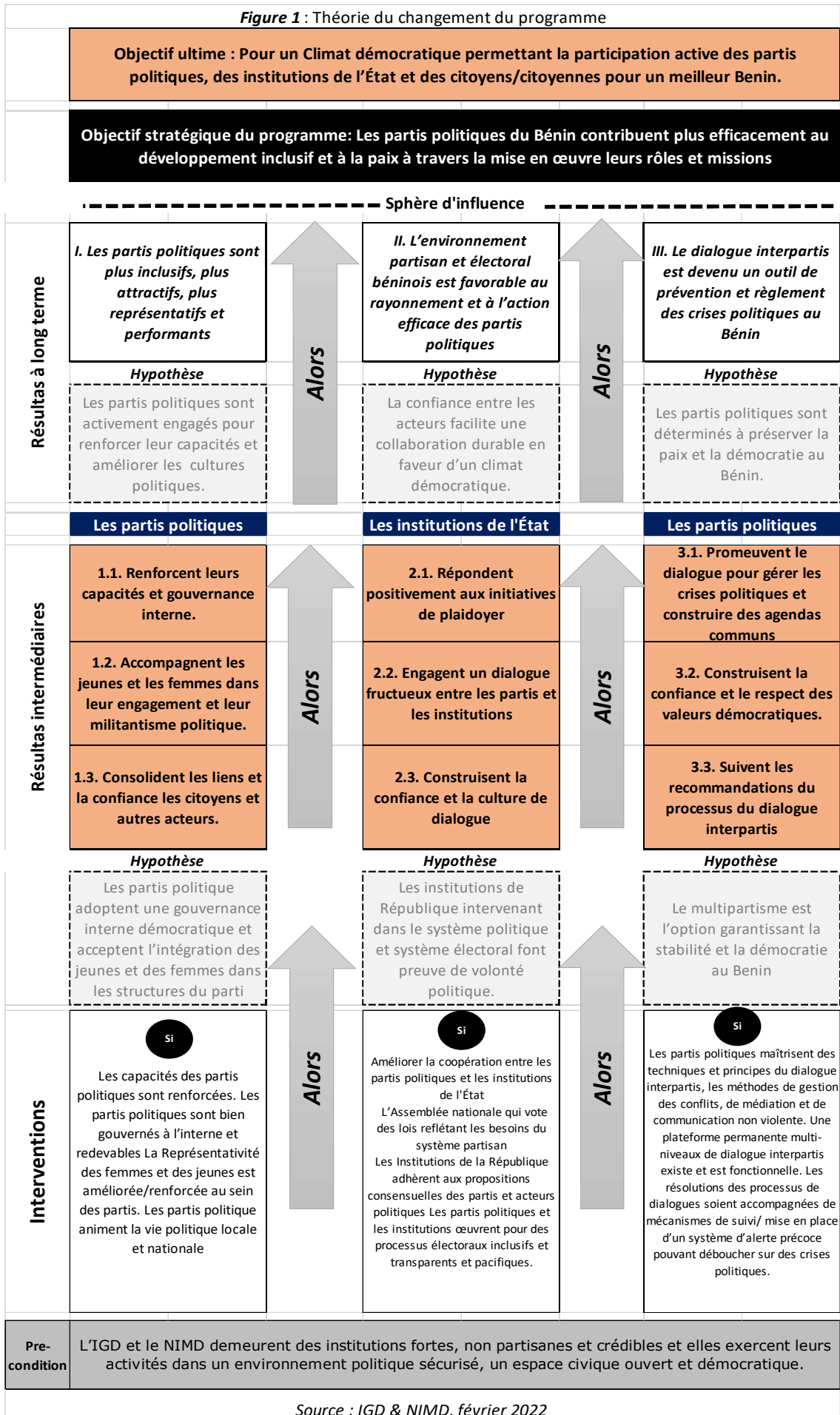
L'objectif stratégique découlant de la résultante de ces pré-conditions est que « **les partis politiques contribuent plus efficacement au développement inclusif et à la paix à travers la mise en œuvre de leurs rôles et mission** ». De façon plus spécifique, le programme vise à :

- *Contribuer à l'amélioration du fonctionnement et la gouvernance des partis afin de leur permettre de mieux jouer leurs rôles et missions (Objectif 1)*
- *Appuyer les Institutions de la République et les ministères sectoriels dans leurs rôles et missions en lien avec le système partisan (Objectif 2)*
- *Contribuer à instituer le dialogue interpartis dans les pratiques politiques du Bénin (Objectif 3)*

---

<sup>1</sup> Évaluation à mi-parcours du programme Renforcement et Appui aux Partis Politiques Inclusifs et Démocratiques (RAPPID), Août 2024.

Figure 1 : Théorie du changement du programme



Source : IGD & NIMD, février 2022

### 3. Le contexte politique en 2024

Contrairement à 2023 qui s'est révélée relativement calme après l'élection législative tenue au mois de janvier, l'année 2024 démarre avec quelques turbulences politiques. En effet au cours du **premier semestre de l'année 2024**, une proposition de révision de la constitution (qui avait connu une première révision en novembre 2019) a été introduite au parlement béninois par un député de la mouvance présidentielle, M. Assan SEIBOU. Après étude et validation dudit projet par la Commission des lois, la proposition soumise au vote n'a pu obtenir la majorité qualifiée (82 députés sur 109) pour franchir l'étape de son adoption par l'Assemblée nationale. En effet, sur un total de 108 députés ayant pris part au scrutin en ce jour du 2 mars 2024 à l'occasion de la session extraordinaire du parlement, 71 députés appartenant aux partis de la mouvance ont voté pour et 35 députés (y compris des députés de la mouvance), ont voté contre. Deux députés ont voté abstention. Le président de l'Assemblée nationale a pris acte du résultat conformément à l'article 154 de la constitution de février 1990 révisée en novembre 2019, qui dispose que ***“Pour être pris en considération, le projet ou la proposition de révision doit être voté à la majorité des trois quarts des membres composant l'Assemblée Nationale”***.

Ce faisant, si la constitution n'a pas été touchée au cours de la présente période de rapportage (1er Janvier – 15 novembre 2024), le système électoral a quant à lui, connu une modification à travers une révision du code électoral adoptée par l'Assemblée nationale le 5 mars 2024. En effet, suite à une requête formulée le 20 novembre 2023 par un citoyen du nom de Codjo G. GBEHO, la Cour Constitutionnelle du Bénin dans sa décision DCC 24-001 du 4 janvier 2024, a statué et invité le parlement béninois, « à modifier le code électoral pour, d'une part, rétablir l'égalité du pouvoir de parrainer à l'égard de tous les maires et, d'autre part, rendre conformes à l'article 49 de la Constitution, les dispositions de l'article 142, alinéa 6 de la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral.». Il convient de préciser qu'à travers ce nouveau code électoral, le législateur s'approprie et légifère sur la base de l'expérience de mise en place d'une solution informatique de déclaration de candidature conduite par le programme RAPPID en stipulant désormais que « Chaque candidat à l'élection du duo président de la République et vice-président de la République ou chaque liste de candidats aux élections législatives ou communales présente une déclaration de candidature physique et dématérialisée auprès de la Commission électorale nationale autonome » (cf. article 38 nouveau).

Le cadre légal et réglementaire organisant la vie des partis politiques au Bénin a donc connu des évolutions et la vie des partis politiques au Bénin est désormais régie par les textes suivants :

- Loi numéro 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques en République du Bénin ;
- Loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 modifiant et complétant la loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques en République du Bénin ;
- La loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin;
- Loi n°2019-44 portant financement public des partis politiques en République du Bénin;
- Loi n°2019-45 du 25 novembre 2019 portant statut de l'opposition en République du Bénin ;
- Loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la loi numéro 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.
- Loi n°2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral.

Si la nouvelle révision du code électoral intègre comme souligné précédemment un impact du Programme RAPPID, la modification des d'un articles porte des germes de tensions et de crises pour les élections de 2026. Il s'agit de l'article 146 nouveau qui dispose que « seules sont éligibles à l'attribution des sièges, les listes ayant recueilli au moins vingt pour cent (**20%**) des suffrages valablement exprimés dans chacune des circonscriptions électorales législatives. Toutefois, pour des partis politiques ayant conclu et déposé à la commission électorale nationale autonome préalablement à la tenue du scrutin, un accord de coalition parlementaire, il sera procédé pour le calcul du seuil prévu à l'alinéa précédent, à la somme des suffrages de ceux ayant recueilli au moins dix pour cent (**10%**) des suffrages exprimés au plan national ». La précédente version du même article dans le code électoral de 2019 disposait que « seules les listes ayant recueilli au moins 10% des suffrages valablement exprimés au plan national, sont éligibles à l'attribution des sièges ». Par ailleurs, le nouveau code électoral dispose que désormais, les duos de candidats à l'élection présidentielle doivent être parrainés par **15%** des députés et ou maires en lieu et place des 10% exigé par le précédent code. Il est également fait obligation aux potentiels parrains (députés et maires) de ne parrainer que des candidats désignés par leurs partis politiques. Le 10 Octobre 2024, soit quelques mois après cette révision, les deux plus grands partis de la mouvance présidentielle, l'Union Progressiste le Renouveau et le Bloc Républicain, ont procédé à la signature d'un protocole d'accord dans l'optique d'amorcer « une étape décisive dans la coopération entre les deux partis

politiques, à renforcer leurs synergies pour mieux répondre aux enjeux politiques, économiques, sociaux du Bénin... ».

Les partis politiques de l'opposition ainsi que des franges de la société civile considèrent ce nouveau code comme étant porteurs de germe de crise et appellent à une nouvelle révision de cette disposition qui risque de rendre les élections moins inclusives et pourraient constituer une menace sérieuse à la paix et à la stabilité du pays dans le cadre des élections générales de 2026. Le 10 novembre 2024, les partis d'opposition dans leur majorité (Les Démocrates, la Nouvelle Force Nationale, le Mouvement Populaire de Libération, la Grande Solidarité Républicaine) ont, à l'issue d'une séance de dialogue, procédé à la création d'un cercle dénommé "Cadre de concertation des partis de l'opposition" dans le but d'agir ensemble dans le cadre des élections générales de 2026. Notons que la Charte des partis politiques ne reconnaît pas les alliances de partis politiques.

Sous un autre angle, le paysage partisan du Bénin a également enregistré des mouvements au cours de l'année 2024. En effet, la Commission Electorale Nationale Autonome, en vertu de l'article 31 la loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 modifiant et complétant la loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques qui confère à l'institution « le devoir de vérifier que les partis politiques sont en conformité avec les dispositions de la loi », a procédé à la publication du rapport de suivi et de contrôle de l'existence fonctionnelle des partis politiques en république du Bénin. Selon le Président de la CENA, « Ce rapport représente un outil important qui permettra aux partis de se mettre en conformité avec le cadre juridique électoral, surtout en ces jours qui précèdent les premières élections générales ». Parallèlement, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique à travers la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales, a procédé, conformément à la loi, à la mise à jour de la liste des partis politiques disposant de l'existence légale en République du Bénin. Ainsi, la liste des partis politiques officiellement enregistrés au Bénin à la date du 15 novembre 2024 se présente ainsi qu'il suit :

1. **Union Progressiste Le Renouveau (UP Le Renouveau)**
2. **Les Démocrates (LD)**
3. **Renaissance Nationale (RN)**
4. **Mouvement Populaire de Libération (MPL)**
5. **Nouvelle Force Nationale (NFN)**
6. **Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE)**
7. **Mouvement des Elites Engagées pour l'Emancipation du Bénin (MOELE-Bénin)**
8. **Bloc Républicain (BR)**
9. **Grande Solidarité Républicaine (GSR)**

## **10. Parti La Flamme Renouvelée (PFR)**

## **11. Restaurer l'Espoir (RE)**

L'effectif des partis politiques passe donc de douze (12) à onze (11) à la date du 15 novembre 2024, faisant ainsi disparaître, le parti Force Cauri pour le Développement du Bénin (FCDB) dirigé par M. Soumanou Séibou TOLEBA. En raison des dynamiques pré-électorales dans la perspective des élections générales de 2026, d'autres mouvements pourraient être enregistrés dans le rang des partis politiques et induire, de nouvelles mises à jour. Au cours du dernier trimestre de l'année 2024, les partis d'opposition excepté FCBE (non convié), ont procédé à un dialogue qui a débouché sur la mise en place d'un cadre de concertation des partis de l'opposition. Sur requête de ce cadre de concertation, le gouvernement béninois a marqué son accord pour la réalisation d'un audit du fichier électoral.

Sur le plan de l'inclusion genre en politique au Bénin, en raison de la première expérimentation du quota genre fixé dans l'article 44 du code électoral et expérimenté pour la première fois lors des élections législatives du 8 janvier 2023, 29 femmes députées sur 109 siègent au parlement béninois, soit un taux de 26,60% pour la neuvième législature en cours, contre 6% des femmes élues pour la 8ème législature (2019-2023). Le nombre de femmes élues conseillères communales et maires est quant à lui, resté relativement stable.

Dans le champ de la géopolitique sous-régionale, les relations avec les pays voisins comme le Niger, le Burkina Faso se sont davantage apaisées au cours de l'année 2024. Le 16 octobre 2024, le gouvernement béninois a agréé Kakade Chaïbou comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Niger au Bénin, avec résidence à Cotonou. Niamey avait déjà fait de même le 6 août pour l'installation du Béninois Gildas Agonkan au Niger. Au-delà du pétrole, les relations économiques entre le Bénin et le Niger impliquent des échanges qui touchent l'agriculture et les produits manufacturés, mais les hydrocarbures restent le pilier de cette coopération.

## **4. Mise à jour de l'analyse des problèmes et des voies de changement basées sur les acteurs**

L'évaluation à mi-parcours réalisée sur la période de mars 2022 à mars 2024 a confirmé la pertinence de la théorie du changement tel que formulée au début du programme. De même, en attendant une revue de confirmation avec les parties prenantes pertinentes, le choix des acteurs reste pertinent et inclusif et globalement, la cible reste la même. Ce faisant, il convient de mentionner que l'évaluation à mi-parcours suggère une plus grande implication de l'Assemblée nationale dans le programme.

En somme, la Théorie du Changement suivante, telle que formulée au départ, reste d'actualité :

**Si**, les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants (*Objectif 1 : Contribuer à l'amélioration du fonctionnement et la gouvernance des partis afin de leur permettre de mieux jouer leurs rôles et missions*)

**Et que**, l'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques (*Objectif 2 : Appuyer les Institutions de la République et les ministères sectoriels dans leurs rôles et missions en lien avec le système partisan*)

**Et que**, Le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et règlement des crises politiques au Bénin (*Objectif 3 : Contribuer à instituer le dialogue interpartis dans les pratiques politiques du Bénin*)

**Alors**, les partis politiques du Bénin contribuent plus efficacement au développement inclusif et la paix à travers la mise en œuvre de leurs rôles et missions

Nonobstant la pertinence de cette Théorie du Changement demeure pertinente, un certain nombre de demandes persistantes, émanant de presque tous les partis politiques, continuent d'alimenter le programme RAPPID, ce qui témoigne aussi de la pertinence et de l'importance de l'approche d'intervention.

La cible reste la même. L'appui au parlement reste nécessaire pour créer un environnement favorable à la contribution indispensable du parlement à l'atteinte des trois objectifs du programme.

## **B. RESULTATS MAJEURS EN COURS DE REALISATION**

Depuis son démarrage, le Programme RAPPID mène des activités visant à renforcer la gouvernance des partis politiques au Bénin et à promouvoir un système politique inclusif et démocratique. Trois (03) résultats majeurs sont ainsi attendus à long terme :

- ✓ Les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants
- ✓ L'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques.
- ✓ Le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et règlement des crises politiques au Bénin

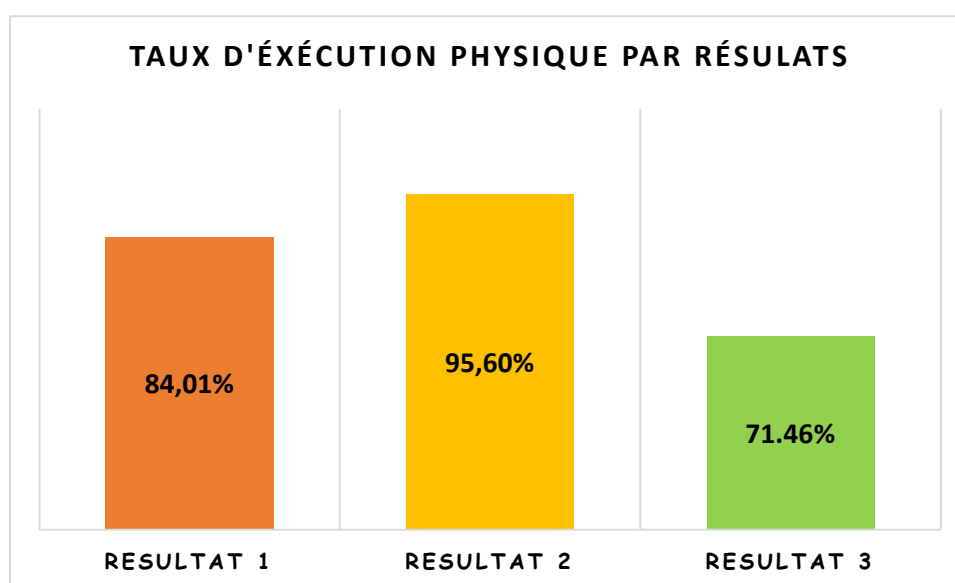
## **C. RESUME DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME SUR LA PERIODE DE JANVIER A DECEMBRE 2024**

A la date du 31 décembre 2024, le tableau ci-dessous résume les taux d'exécution physique du programme.

Taux d'exécution annuel du Programme à la date du 31 décembre 2024	
<b>Résultat 1</b> : Les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants	<b>84.01%</b>
<b>Résultat 2</b> : L'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques	<b>95.60 %</b>
<b>Résultat 3</b> : Le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et règlement des crises politiques au Bénin	<b>71.46 %</b>
<b>Global</b> (R1 ; R2 & R3)	<b>87,06%</b>

Le taux global de 87,06% reflète un avancement substantiel des activités des trois grands résultats du programme. Cela montre qu'une majorité des actions planifiées ont été effectivement réalisées, ce qui est un bon signe de la gestion et de la mise en œuvre globale. Ce taux indique que le programme progresse selon les objectifs fixés, et qu'une grande partie des résultats attendus a été atteint, ce qui est encourageant pour la continuité du programme à moyen et long terme. Le fait que certaines activités soient encore en **cours de réalisation** explique en partie la différence entre le taux d'exécution physique actuel (87,06%) et le seuil optimal de 100%. Cela suggère que des tâches importantes n'ont pas encore été complétées, mais elles sont en bonne voie et il existe un plan de travail pour les finaliser dans un futur proche. Par exemple, plusieurs activités liées au fonctionnement et au suivi des initiatives de la plateforme de dialogue interpartis n'ont pas été mises en œuvre.

**Graphique n°1 : Niveau d'exécution physique par Résultats au 31 décembre 2024**



## Résultat 1 : Les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants (84.01 %)

“ J’ai pris connaissance du RAPPID par le biais de mon parti politique. Le programme est en adéquation avec les besoins du Bénin en matière du système partisan. C’est une bonne initiative, car autrefois la représentativité des jeunes et des femmes au sein des partis politiques était un véritable souci. Mais grâce aux activités, appuis et accompagnement du programme, les jeunes et les femmes occupent de plus en plus de postes de responsabilité au sein des partis politiques. Ils sont également mieux positionnés sur les listes électorales.” **Propos d’un membre du parti UPR**

Le taux d’exécution de 84,01% indique un avancement majeur dans la réalisation des objectifs associés à ce résultat. Les activités menées ont visiblement apporté des changements positifs dans la transformation des partis politiques, les rendant de plus en plus transparents, plus inclusifs des jeunes et des femmes et performants. Cependant, il reste encore du travail à accomplir, notamment dans la finalisation de certaines initiatives cruciales.

## Résultat 2 : L’environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l’action efficace des partis politiques (95.60 %)

“La solution informatique des opérations électorales proposée par RAPPID et expérimentée conjointement avec la CENA a sans doute impacté positivement la relecture du code électoral de 2024. Les Députés de la 9 législative ont rendu obligatoire cette pratique dans son article 38. C’est désormais un acquis grâce à l’appui du programme RAPPID lors des élections législatives de 2023 en tandem avec la CENA” **Propos d’un Membre d’une institution de la République**

Avec un taux de **95,60 %**, les efforts pour renforcer un environnement partisan et électoral favorable au Bénin ont commencé par porter leurs fruits, témoignant d’un avancement significatif dans la mise en œuvre des actions prévues. Ce résultat reflète une dynamique positive par rapport au contexte de démarrage du projet (absence de parti d’opposition au parlement, violence électorale, etc) et un cadre d’existence en faveur des partis politiques.

Cependant, malgré ce pourcentage élevé, l’environnement partisan et électoral n’est pas encore totalement optimal pour garantir une action pleinement efficace des partis politiques en raison notamment des nouvelles incertitudes critiques liées à une nouvelle révision du code électoral d’une part ainsi qu’au déficit de confiance aux institutions en charge des processus électoraux d’autre part. L’entrée dans l’**année pré-électorale** marque une phase critique où ces avancées devront être consolidées face aux **défis des élections générales de 2026**. Parmi ces défis figurent, la mise en

place d'un cadre de dialogue politique équitable, ainsi que la nécessité de renforcer la confiance des acteurs et des électeurs dans le processus électoral.

Ainsi, bien que les progrès vers l'atteinte du Résultat 2 soient indéniables, des efforts supplémentaires restent essentiels pour assurer un environnement véritablement inclusif et propice à une compétition électorale équilibrée déjà à partir des élections générales de 2026.

### **Résultat 3 : Le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et de règlement des crises politiques au Bénin (71.46 %)**

“La paix revient de façon progressive grâce au dialogue interpartis initié par le programme. Il y avait des crises en 2019 et en 2021. Ce qui n'est pas le cas depuis 2022. Maintenant, il faut que tous les ministères impliqués dans le programme soient sensibilisés afin qu'ils remontent les informations au PR, car l'enjeu majeur est le code électoral. Celui-ci doit être plus inclusif et libre”. **(Propos d'un cadre d'un ministère sectoriel)**

Le processus de création et de fonctionnement d'une plateforme de dialogue interpartis, élargi à d'autres acteurs clés, progresse de manière subtile. Le taux de réalisation de ce résultat qui était de 55,27 % en 2024 a atteint 71,46 %. Ce taux reflète une avancée vers l'appropriation de l'outil de dialogue comme levier de prévention et de règlement des crises politiques au Bénin. Ici les réticences des partis de la mouvance, le déficit de confiance entre acteurs impliqués ainsi que la nécessité d'une plus grande inclusivité chère au programme a induit une révision de la démarche. C'est ainsi qu'une approche inclusive et consensuelle a été adoptée dans le cadre de la mise en place de la plateforme afin de garantir les chances d'atteinte du résultat. Une telle option a impliqué plusieurs étapes identifiées par l'ensemble des partis politiques pour poser des bases plus endogènes et adaptées au contexte béninois. Néanmoins, parallèlement, l'IGD a consacré ce temps de préparation à des analyses prospectives et de faisabilité, à la formation des facilitateurs de dialogue ainsi qu'à la formation des partis politiques et des Institutions de la République sur le dialogue afin d'en susciter le besoin et l'opportunité auprès des plus réticents.

Dans l'optique de procéder à des réflexions communes pour affronter les défis liés aux élections générales de 2026, les partis d'opposition excepté le parti FCBE ont sollicité et bénéficié d'un appui pour l'organisation d'un atelier de dialogue intra-opposition. Cet atelier a débouché sur un résultat inattendu, la mise en place d'un **cadre de concertation des partis de l'opposition**. Ce cadre de concertation a procédé à une tournée des partis politiques, toutes tendances confondues, pour une mobilisation autour de l'audit du fichier électoral afin d'obtenir davantage de transparence dans le processus électoral. Le cadre de concertation a également sollicité et obtenu avec le gouvernement,

une séance d'échange à l'issue de laquelle le gouvernement a marqué son accord pour la prise de dispositions diverses afin de satisfaire à la requête de l'audit du fichier électoral.

## SYNTHESE DES ACTIVITES MENEES

### A. POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES ET PROGRES AU COURS DE L'AN 2024

#### 1. Suivi des activités du programme pour le compte de l'année 2024

Conformément au Plan de Travail Annuel 2024 programme, **les activités majeures réalisées** au cours de la période sous rapportage se présentent comme suit :

- ✓ Organisation de deux visites/missions d'appui du NIMD au Bénin ;
- ✓ La chargée de projet s'est rendue aux Pays-Bas pour échanger avec les partis politiques sur la formation de leurs membres et la participation des jeunes.
- ✓ Ateliers préparatoires de la mise en place de la plateforme de dialogue interpartis
- ✓ Formation d'un pool de facilitateurs locaux de dialogue
- ✓ Séances périodiques de travail avec les Points Focaux des Partis Politiques ;
- ✓ Réalisation de l'audit annuel du Programme RAPPID ;
- ✓ Mise en œuvre du Plan de Communication du Programme RAPPID et de l'IGD ;
- ✓ Formation d'une vingtaine de commissaires aux comptes et comptables en provenance des dix partis politiques animant la vie politique au Bénin ont été formés sur le nouveau système comptable en vigueur dans l'espace OHADA pour les entités à but non lucratif ;
- ✓ Cinq appuis à la mise en route et au fonctionnement des écoles de partis politiques ;
- ✓ Trois appuis à des initiatives de redevabilité des partis politiques ;
- ✓ Finalisation du processus de sélection de la promotion 2024 de l'Ecole de Démocratie ;
- ✓ Six sessions de formation sur les thématiques du curriculum de l'Ecole de Démocratie et des cafés politiques ;
- ✓ Tournée des institutions de la République ;
- ✓ Démarrage du processus de sélection de la promotion 2025 de l'Ecole de Démocratie ;
- ✓ Appui à un parti, "La Nouvelle Force Nationale", de manière expérimentale pour la mise en place d'une base de données consolidée et moderne de ses militants (nouvelle intervention) ;
- ✓ Trois appuis au renforcement des capacités des cadres de la Commission Electorale Nationale Autonome en prélude aux élections générales de 2026;

- ✓ Appui à l'organisation par la CENA du lancement du rapport de suivi de contrôle de l'existence fonctionnelle des partis politiques ;
- ✓ Organisation d'un voyage et d'échanges des partis politiques et des Institutions de la République du Bénin sur le dialogue interpartis, en collaboration avec le CEMI <sup>2</sup>et l'ISIE <sup>3</sup> ;
- ✓ Appui au renforcement des capacités des cadres de la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales (DPPAE) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) ;
- ✓ Organisation de deux ateliers dans le cadre du processus consensuel de mise en place de la plateforme de dialogue interpartis du Bénin ;
- ✓ Organisation d'un colloque international sur les cultures politiques par l'IGD-NIMD en lien avec le parlement béninois, l'Institut Parlementaire du Bénin (IPAB) et l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

## 2. Résultats du programme et dérogations

### RESULTAT 0 : ACTIVITES TRANSVERSALES

*Ce résultat transversal vise à garantir une gestion efficace et transparente du programme, tout en renforçant les mécanismes de suivi, d'évaluation et de collaboration avec les parties prenantes.*

Au total, sept (7) activités étaient initialement planifiées pour le Résultat 0 en 2024. Sur celles-ci, 5 activités ont été réalisées conformément aux objectifs fixés, tandis que 2 activités n'ont pas été entièrement achevées à la date de rapportage (Cf tableau de mise en œuvre).

- Le Programme RAPPID a été doté d'un dispositif double en terme de comité : un comité de pilotage (composé de l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin, du NIMD et de l'IGD) et d'un Comité de Concertation (présidé par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique à travers la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales et composé des principales parties prenantes du programme à savoir le Parlement, la Commission Electorale, le Ministère de la Justice, le Ministère des Affaires Etrangères, un représentant

---

<sup>2</sup> CEMI : Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales

<sup>3</sup> ISIE : Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE)

des partis de la mouvance, un représentant des partis d'opposition, l'IGD, le NIMD et l'Ambassade des Pays-Bas). Ces deux comités sont des éléments clés de la gestion stratégique du programme. Chaque comité se réunit une fois par an. Prévue pour le quatrième trimestre 2024, la troisième réunion du Comité de Concertation est reportée au premier trimestre 2025.

- Les travaux de suivi continu ainsi que les missions de suivi du NIMD HEADQUARTERS se déroulent conformément à la planification initiale. Par ailleurs, le responsable des programmes du NIMD, M. Wouter DOL, a pris une part active à l'atelier de mise en place de la plateforme de dialogue interpartis du Bénin à travers des partages d'informations avec les partis politiques du Bénin sur des expériences de plateformes de dialogue interpartis existant ou ayant existé dans d'autres pays avec la facilitation du NIMD. Dans la même veine, le coordinateur des subventions du NIMD, M. Hans CHRISTIANSEE a pris part au lancement et aux diverses activités du colloque international sur les cultures politiques en Afrique organisé par l'IGD en collaboration avec l'Université d'Abomey-Calavi et l'Institut Parlementaire du Bénin. A l'occasion de la planification annuelle 2025 des divers projets de l'IGD financés par l'Ambassade, il a effectué un séjour de travail au Bénin afin d'apporter l'appui technique du NIMD au processus sur divers axes.
- Au premier trimestre de l'année, au détour de la soutenance de son Executive Master en Politiques et Pratiques du développement à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et de Développement du Geneva Graduate Institute (Genève, Suisse), la Chargée de projet a procédé au siège du NIMD (La Haye, Pays-Bas) à la présentation de ses résultats de recherches prospectives sur le dialogue interpartis. La recherche prospective qui entre dans le cadre du processus de mise en place d'une plateforme de dialogue interpartis au Bénin, porte sur le thème « La plateforme permanente de dialogue interpartis au Bénin » et a été supervisée par Mme Cécile MOLINIER, ancienne directrice du PNUD à Genève. L'objectif général de cette recherche est **d'ébaucher des réflexions sur les mécanismes par lesquels la mise en place d'une plateforme permanente de dialogue interpartis pourrait contribuer à la démocratie au Bénin. De manière spécifique, cette recherche a visé trois objectifs spécifiques :** i) Rechercher des pratiques formelles et informelles de dialogue entre les partis politiques au Bénin avec un regard sur des méthodes/points forts qui pourraient être mis au service du dialogue interpartis au Bénin ; ii) procéder à des analyses sur les éventuelles conditions et mécanismes de mobilisation des

différents pôles politiques autour du dialogue interpartis et **iii**) étudier les facteurs qui pourraient favoriser ou contrarier la mise en place de la plateforme de dialogue interpartis du Bénin. Les résultats de cette recherche ont été présentés et discutés au siège du NIMD, devant les responsables et les spécialistes de dialogue interpartis de l'Institut.

- Les actions de visibilité se poursuivent également en lien étroit avec le plan de communication. Pour accroître la visibilité du programme, plusieurs actions ont été menées en 2024, comprenant des publications régulières sur les réseaux sociaux, des articles dans les médias, et l'organisation de plusieurs événements publics. Ces actions ont permis d'attirer l'attention des parties prenantes et du grand public sur les réussites du programme et son impact positif. La communication accrue a non seulement renforcé la notoriété du programme, mais a également permis de créer un soutien plus large et un engagement des partenaires institutionnels, et des acteurs politiques.
- Le Programme RAPPID étant à deux ans de mise en œuvre, une évaluation à mi-parcours a été réalisée sur la période allant du 15 mars 2022 au 30 mars 2024 pour faire le point sur l'avancement du programme. Cette évaluation a permis de dresser un bilan de l'ensemble des activités menées jusqu'à cette date, tout en identifiant des points d'amélioration. Les recommandations issues de cette évaluation ont conduit à l'ajustement de certaines priorités et stratégies, assurant ainsi une meilleure adéquation avec les défis émergents du contexte politique et électoral.
- Dans une autre veine, en plus des neuf partis politiques qui disposaient de Point Focal, l'ex parti UDBN (désormais appelé Parti Renaissance Nationale) a procédé à la désignation d'un point focal. Les points focaux appuient, l'IGD dans l'atteinte des objectifs et de manière générale, dans ses interactions avec les partis politiques. Par ailleurs, la recherche prospective (réalisée à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement de Geneva Graduate Institute) lancée en prélude à la mise en place de la plateforme de dialogue interpartis du Bénin a été conduite à bout et présentée avec succès à un jury à Genève. Les résultats de la recherche ont été présentés et discutés au siège du NIMD aux Pays-Bas, en présence des responsables chargés du dialogue et du Directeur du NIMD.
- ***La mise en place de séances périodiques de travail avec les partis politiques*** a été une activité novatrice cette année. Des sessions de travail ont été organisées en 2024,

réunissant les représentants de partis politiques. Ces séances ont permis de favoriser un dialogue constructif entre les acteurs politiques, d'aborder les défis communs et de renforcer la coopération entre les partis politiques. En 2024, le **Résultat 0** montre une gestion solide du programme grâce aux activités transversales. Les principaux points forts incluent la mise en place de mécanismes efficaces de gouvernance et de suivi, ainsi que la gestion rigoureuse des ressources financières.

## **RESULTAT 1 : LES PARTIS POLITIQUES SONT PLUS INCLUSIFS, PLUS ATTRACTIFS, PLUS REPRESENTATIFS ET PERFORMANTS**

Plusieurs activités et progrès ont été réalisées au cours de cette année en lien avec l'inclusivité, la représentativité et la performance des partis politiques. Entre autres nous avons :

- **Gouvernance financière des partis politiques :** Afin de mener à bout, le processus de modernisation de la gouvernance financière des partis politiques, les commissaires aux comptes et comptables des dix partis politiques animant la vie politique au Bénin ont été formés à la suite des ordonnateurs et des mandataires financiers, sur le nouveau système comptable en vigueur dans l'espace OHADA pour les entités à but non lucratif. La réglementation a été également mise à disposition de tous les partis politiques afin de faciliter le contrôle continu du respect des nouvelles règles. Par ailleurs, l'expert-comptable ayant assuré la formation s'est mis à disposition des partis pour leur apporter un appui technique dans le cadre de l'élaboration de leur bilan d'ouverture à la date du 30 avril 2024 afin qu'ils soient en règle vis-à-vis de la Cour des Comptes.
- **Intégration du genre dans le fonctionnement des partis :** Si l'accompagnement dans l'initiation ou la poursuite de l'élaboration de politiques sensibles genre et des stratégies d'autonomisation des jeunes et des femmes a été relogée sur le PRLFP suite à son extension en 2023, faisant suite aux requêtes des partis politiques FCBE et NFN, il a été entamé un processus d'appui technique afin d'accompagner ces deux premiers partis pour l'intégration structurelle du genre dans leur fonctionnement à travers le Gender Roadmap for Inclusive Political Parties (GRIPP). Par ailleurs, le parti NFN a prévu pour le début du second semestre, avec l'appui du Programme RAPPID, un congrès national dans l'optique d'améliorer la représentation des femmes et des personnes handicapées dans ses instances de prise de décisions. Ce parti est essentiellement constitué de jeunes.
- **Appui aux pôles de compétences au sein des partis/Ecoles de partis et appui aux PTA des partis :** En termes d'appui à la mise en place des pôles de compétences au sein des partis politiques, deux principales activités ont été menées. La première est l'appui à la

mise en route de l'école du parti politique Bloc Républicain à travers la formation des 28 députés du Groupe parlementaire, des 28 suppléants de députés et des Membres du Bureau Exécutif National du Bloc Républicain sur la communication politique, la gestion de la E-réputation et la gestion des relations entre députés titulaires et suppléants. La seconde activité est l'appui à la mise en route de l'école du parti politique du parti "Les Démocrates" à travers la réalisation des états généraux de la communication du parti couplée avec la formation des membres du dispositif de communication du parti. Par ailleurs, la quasi-totalité des partis politiques a soumis des activités et ont bénéficié de l'appui technique au cours du premier semestre. Conformément au calendrier défini dans le Plan de Travail Annuel, les partis politiques et les Institutions de la République appuyés dans le cadre du Programme RAPPID, ont été invités à soumettre leurs Plans de Travail Annuels, les Termes de Référence des activités prioritaires ainsi que les budgets prévisionnels sur la base de canevas conçus et partagés par l'IGD. La période de mise en œuvre est identifiée à partir des mois de juin-juillet. Seules les activités dont l'appui technique a démarré en 2023 ont été mises en œuvre au cours du premier semestre.

**Les autres appuis réalisés à la date présentes sont :**

- L'appui à l'organisation de la formation et du coaching des femmes du parti MPL notamment, les candidates rescapées du MPL aux dernières législatives et les nouvelles potentielles candidates sur la prise de parole en public, aux discours propres au parti MPL;
- L'appui à l'organisation de la formation des femmes du parti FCBE sur le leadership féminin avec pour objectif de cultiver et développer le leadership féminin en elles, les rendre davantage capables de mobiliser et d'entretenir un électorat et de les aider à maîtriser le code électoral ;
- L'appui à l'organisation de la formation des Jeunes du parti FCBE sur le leadership politique avec pour objectif de cultiver et développer le leadership féminin en elles, les rendre davantage capables de mobiliser et d'entretenir un électorat et de les aider à maîtriser le code électoral ;

**Ecole de Démocratie :** La trentaine de jeunes leaders sélectionnés à l'issue du processus de sélection de la promotion 2024 a pris part à six sessions de formations et deux cafés politiques, la visite des Institutions de la République, des activités transversales le long de l'année. La sortie officielle de cette promotion a eu lieu en décembre 2024. Il a été également lancé, le processus de sélection de la promotion 2025 de l'Ecole de Démocratie. Par ailleurs, les anciens bénéficiaires de

L'Ecole de Démocratie ont été associés à plusieurs activités de l'IGD. Neuf bénéficiaires de la promotion 2023 ont été également sélectionnés par des femmes élues députés en lien avec leurs partis politiques respectifs, pour exercer tout le long de la législature actuelle, en qualité d'assistants de neuf femmes élues députés. Des alumnis de promotions plus anciennes de l'Ecole politique et de l'Ecole de démocratie ont été aussi sélectionnés. Deux (02) parmi eux ont été nommés Directrices départementales dans deux ministères et l'un, a été nommé Ministre-Conseillers auprès du Président de la République.

### **Appui aux initiatives de redevabilité et interaction avec les militants (e)s à la base des partis politiques**

L'objectif de cette activité est de renforcer les mécanismes de redevabilité en facilitant des échanges réguliers entre les responsables politiques et leurs militants de base. Deux premières activités, notamment la formation des députés du Bloc Républicain et les états généraux de la communication du parti Les Démocrates ont bénéficié du couplage entre cette ligne et la ligne A 1-4 d'appui à la mise en place des pôles de compétences au sein des partis politiques. Par ailleurs il y a eu l'appui à l'organisation du Conseil National Ordinaire du parti FCDB ayant permis de renforcer les capacités des responsables et militants du parti sur l'ensemble des textes régissant les élections au Bénin et de mettre en place des mécanismes de consultation et de participation citoyenne au sein du Parti FCDB ;

Nous avons également soutenu l'appui à l'organisation du Congrès ordinaire du parti "La Nouvelle Force Nationale" qui a permis entre autres au parti, de clarifier la ligne idéologique et la réorganisation structurelle et fonctionnelle des instances pour une meilleure représentativité des femmes et des personnes handicapées. Il faut noter également l'appui au renforcement des capacités des membres du Conseil National, du Bureau National et des Conseils Politiques Départementaux du Parti GSR en vue d'une meilleure performance de son personnel politique. Cette activité vise à améliorer la gouvernance du GSR en vue d'une meilleure participation des cadres à la formation des structures de base du parti pour des actions efficaces à tous les niveaux. Si tous les dix partis politiques ont soumis leurs Plans de Travail Annuels ainsi que leurs priorités et bénéficié de l'appui technique de l'IGD sur ces outils de gouvernance, la proactivité à l'interne au sein de certains partis a été insuffisante pour la concrétisation des initiatives ayant obtenu des accords d'appui financier. De manière collatérale, l'intervention a contribué à améliorer la l'interaction des partis politiques bénéficiaires avec leurs militants.

**Appui aux partis politiques pour la construction de bases de données consolidées et modernes (nouvelle activité) :** Le parti "La Nouvelle Force Nationale" a bénéficié de l'appui de l'IGD de manière expérimentale et a ainsi été doté, d'une base de données consolidée et moderne de ses militants. Les acquis techniques issus du résultat serviront de pilote pour appuyer d'autres partis politiques ayant exprimé ce besoin d'appui à la mise en place d'un système consolidé, numérique et moderne pour la gestion de la base de données de leurs militants. A sa suite, un autre parti d'opposition, "La Grande Solidarité Républicaine" et un parti de la mouvance "Le Bloc Républicain" ont exprimé le même besoin. Les acquis techniques issus du résultat seront mis à contribution et serviront de pilote pour appuyer d'autres partis politiques ayant exprimé ce besoin d'appui à la mise en place d'un système consolidé, numérique et moderne pour la gestion de la base de données de leurs militants.

### 3. Progrès réalisés en matière d'inclusion, d'attractivité, de représentativité et de performance

Pour mesurer de manière pertinente l'avancement du **Résultat 1, intitulé "Les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants"**, quatre indicateurs clés ont été sélectionnés. Ces indicateurs ont été choisis en raison de leur capacité à refléter directement les dimensions essentielles de l'inclusivité, de l'attractivité et de la représentativité des partis politiques, notamment à travers la participation des jeunes et des femmes dans la prise de décision, ainsi que leur positionnement au sein des instances politiques. Ces critères permettent ainsi de suivre de manière précise et de continuer l'évolution des partis politiques, en mettant en évidence leurs progrès sur la durée du projet, depuis son lancement jusqu'à aujourd'hui.

#### Tableau 1 : Inclusivité, Attractivité , Performance et Représentativité des Partis Politiques

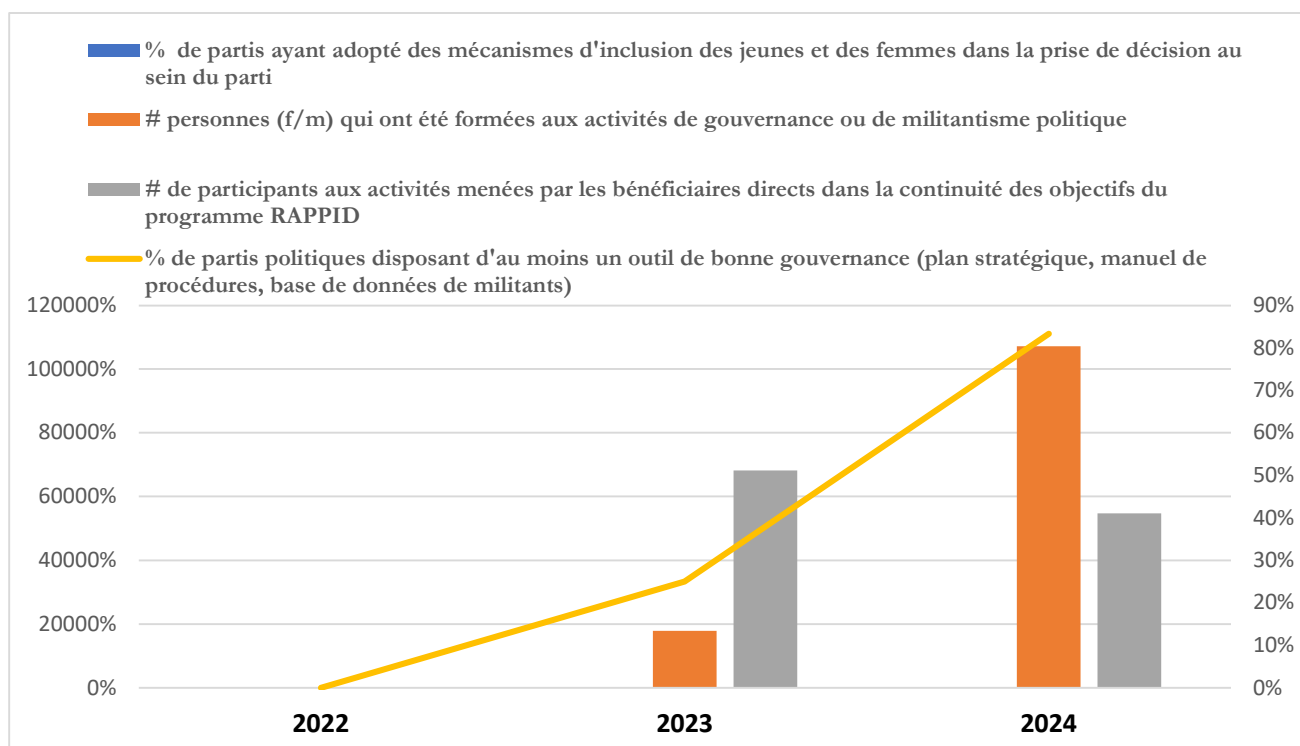
Ce tableau permet d'analyser l'inclusivité des partis en termes de participation des jeunes et des femmes à la prise de décision, ainsi que leur présence dans les instances représentatives. Il mesure également l'attractivité des partis politiques en termes d'engagement des militants, de mise en œuvre des outils de gouvernance et d'initiatives de redevabilité.

Indicateurs	2022	2023	2024	Progrès
% de partis ayant adopté des mécanismes d'inclusion des jeunes et des femmes dans la prise de décision au sein du parti	75%	42%	58,33%	-+
# personnes (f/m) qui ont été formées aux activités de gouvernance ou de militantisme politique	0	179	1072	++

# de participants aux activités menées par les bénéficiaires directs dans la continuité des objectifs du programme RAPPID	0	682	547	+ -
% de partis politiques disposant d'au moins un outil de bonne gouvernance (plan stratégique, manuel de procédures, base de données de militants)	0%	25%	83.33%	+

*Source : Tableau de Suivi des Indicateur (2024)*

### *Courbe Evolutive des Indicateurs appréciant les progrès du Résultats 1 de 2022 à 2024*



#### **ANALYSE DES DONNÉES :**

- **% de partis ayant adopté des mécanismes d'inclusion des jeunes et des femmes dans la prise de décision au sein du parti.**

Cet indicateur est un indicateur central de l'inclusivité des partis politiques. La baisse marquée entre 2022 et 2023 est la résultante de la disparition d'un certain nombre de partis qui ont procédé à des fusions pour intégrer des partis plus grands. L'augmentation de 2023 à 2024 montre un redressement, suggérant que des efforts ont été déployés pour relancer cette dynamique.

- **Points à noter :** Les mécanismes adoptés concernent essentiellement l'intégration de mécanismes internes d'inclusion des jeunes et des femmes dans les textes des partis (statuts et règlement intérieur). Un autre indicateur renseigne sur le niveau d'application effective de ces mesures adoptées en Assemblées générales ou en congrès des partis.

- **Implication pour le résultat 1** : L'amélioration de l'inclusion est cruciale pour rendre les partis attractifs et représentatifs. Une plus grande sensibilisation, un suivi renforcé et la mise en œuvre du Gender Roadmap pourront contribuer davantage à pérenniser ces efforts.

- **# de personnes (f/m) formées aux activités de gouvernance ou de militantisme politique**

Le nombre élevé de bénéficiaires en 2024 témoigne d'une stratégie renforcée et d'une mise en œuvre réussie des activités de formation. Il reflète surtout le fort intérêt exprimé par les élus parlementaires, les acteurs politiques de tous rangs, les universitaires, les étudiants, les acteurs de la société civile du Bénin et d'Afrique pour les diverses activités du colloque international sur les cultures politiques en Afrique. Ces formations jouent un rôle clé pour améliorer l'attractivité et la performance des partis, en fournissant aux parties prenantes, les compétences nécessaires pour s'impliquer activement.

- **Points à noter** : L'augmentation du nombre de participants indique une bonne mobilisation, mais il est crucial de mesurer l'impact qualitatif des formations sur les parties prenantes de premier plan de la démocratie au Bénin et en Afrique.
- **Implication pour le résultat 1** : Les formations participent d'une part à rendre les partis plus représentatifs en permettant aux jeunes et aux femmes d'occuper une place plus active et d'autre part, à contribuer à renforcer la contribution de chaque partie prenante à l'avancée de la démocratie dans un contexte mondial de recul de la démocratie. Elles doivent cependant être accompagnées d'un suivi pour analyser le niveau de mise en pratique des compétences acquises.

- **# de participants aux activités menées par les bénéficiaires directs dans la continuité des objectifs du programme RAPPID**

La légère baisse observée entre 2023 et 2024 n'est pas un recul en soit. Elle exprime un progrès notable sur le plan de la collaboration et du dialogue inter-partis car la quasi-totalité des initiatives de restitution a été initiée conjointement par des bénéficiaires de différents partis. Certains partis politiques ont mis à disposition, leurs sièges pour accueillir des restitutions impliquant des bénéficiaires d'autres partis.

- **Points à noter** : L'école de Démocratie bien que logée sur le premier résultat, contribue à l'atteinte du troisième résultat qui vise à instaurer le dialogue interpartis dans les pratiques politiques du Bénin.
- **Implication pour le résultat 1** : Les initiatives de restitution des jeunes à l'endroit de diverses couches de la population sont de nature à contribuer à rendre les partis davantage attractifs.

## Implications globales pour le Résultat 1

- **Inclusivité** : Les fluctuations dans l'adoption des mécanismes d'inclusion montrent que les partis sont encore dans une phase d'apprentissage pour intégrer durablement ces pratiques. Des actions ciblées et des suivis réguliers sont nécessaires pour stabiliser ces progrès.
- **Attractivité** : L'augmentation significative des formations et des initiatives d'interaction entre dirigeants de partis politiques et militants contribue à rendre les partis plus attractifs. L'engagement des jeunes et femmes bénéficiaires au sein des partis y contribue et doit être consolidé pour maximiser cet atout.
- **Représentativité** : La tenue régulière de congrès et l'organisation de diverses activités au profit des militants du parti renforce le sentiment d'appartenance au parti. Néanmoins, la prise de position et la publication d'outils programmatiques clairs sur les divers défis de développement du pays pourrait rapprocher les partis de la population non militante.
- **Performance** : Le développement des outils de gouvernance reflète une avancée vers des partis plus professionnels et transparents. Cela soutient la représentativité en renforçant la confiance du public.

**Conclusion** : L'analyse des indicateurs liés au Résultat 1 révèle des avancées notables dans la transformation des partis politiques en entités plus inclusives, représentatives, et performantes. Des progrès significatifs ont été réalisés, notamment en matière d'adoption d'outils de bonne gouvernance et d'implication des jeunes et des femmes dans les formations. Cependant, certains défis subsistent, notamment la fluctuation des mécanismes d'inclusion. L'ouverture des partis à l'organisation d'activités multipartites par leurs militants est un acte majeur de tolérance.

Ces résultats soulignent que les partis politiques évoluent positivement vers une meilleure structuration et attractivité, mais des efforts restent nécessaires pour pérenniser ces acquis. L'enjeu majeur est de renforcer la durabilité des actions, de consolider l'engagement des bénéficiaires, et d'accompagner les partis dans l'institutionnalisation des bonnes pratiques.

Dans ce contexte, il est essentiel que les stratégies futures soient axées sur un suivi rigoureux, une mobilisation continue, et un appui technique renforcé pour maximiser l'impact des résultats obtenus. En 2025, année préélectorale cruciale, ces efforts joueront un rôle déterminant pour rendre les partis politiques véritablement performants, inclusifs, et représentatifs, répondant ainsi aux attentes des parties prenantes et aux objectifs du programme.

## **RESULTAT 2: L'ENVIRONNEMENT PARTISAN ET ELECTORAL BENINOIS EST FAVORABLE AU RAYONNEMENT ET A L'ACTION EFFICACE DES PARTIS POLITIQUES.**

Dans le cadre du Résultat 2, plusieurs activités ont été réalisées pour renforcer l'efficacité du système électoral et partisan au Bénin, en vue d'assurer un environnement propice à la bonne

gouvernance politique et au développement des partis politiques. Ces actions ont été mises en place pour répondre aux besoins identifiés dans le système électoral et favoriser un climat politique apaisé et collaboratif en préparation des échéances électorales de 2026.

Une avancée majeure réalisée par le programme en termes d'impact. En effet, la solution informatique innovante et pérenne introduite dans le dispositif de la Commission Electorale et des partis politiques pour la gestion des déclarations de candidatures des partis et candidats aux diverses élections en République du Bénin est désormais rendue obligatoire dans le nouveau code électoral adopté. Cette solution, conjointement conçue et lancée en 2022 par l'IGD et la Commission Electorale Nationale Autonome constitue une influence majeure du Programme RAPPID aussi bien sur le système à travers la législation que sur les cultures politiques en République du Bénin. Ci-joint, la version ancienne l'article 38 du code électoral (loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin) et la nouvelle version (Loi n°2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral) :

<b>La loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin</b>	<b>Loi n°2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral</b>
<b>Article 38 Ancien:</b> Chaque candidat à l'élection du président de la République ou chaque liste de candidats aux élections législatives ou communales présente une déclaration de candidature auprès de la CENA.	<b>Article 38 nouveau :</b> Chaque candidat à l'élection du duo président de la République et vice-président de la République ou chaque liste de candidats aux élections législatives ou communales présente une déclaration de candidature <b>physique et dématérialisée auprès de la Commission électorale nationale autonome. La déclaration de candidature dématérialisée se fait conformément à un logiciel mis à la disposition des partis politiques par la commission électorale nationale autonome</b>

En termes d'activité du premier semestre au deuxième semestres de 2024, des avancées ont été également enregistrées.

**Appuis à la Commission Electorale :** La Commission Electorale Nationale Autonome a été appuyée pour l'organisation d'un renforcement des capacités des cadres de l'Institution en rédaction administrative. L'appui à la mise en route de la classe virtuelle de formation des agents électoraux avait été prévu pour démarrer au second semestre de l'année car les travaux préalables sont toujours en cours au niveau de la Commission Electorale Nationale Autonome. La CENA souhaite l'appui du programme RAPPID sur des aspects techniques du fonctionnement de la classe virtuelle comme

le volet “enregistrement des capsules de formation”, la garantie du service après-vente pour que la classe virtuelle de formation soit fonctionnelle jusqu’en 2026. Par ailleurs, la CENA a été accompagnée en 2024 sur deux autres volets :

- Appui à l'organisation de la formation des cadres de la Commission Electorale Nationale Autonome sur la rédaction administrative
- Appui à l'organisation de la formation des cadres de la Commission Electorale Nationale Autonome sur la déontologie administrative.

Ces formations sont essentielles pour améliorer la gestion administrative de la CENA, renforcer le professionnalisme de ses cadres et l’efficacité de l’Institution. Un tel appui contribue à la crédibilité et à l’intégrité du système électoral béninois, deux éléments fondamentaux pour garantir des élections transparentes et fiables.

Une autre série d'activités a été réalisée en collaboration avec la CENA, visant à renforcer la capacité des partis politiques à participer activement aux processus électoraux. L'appui a concerné l'organisation d'un rapport de suivi sur l'existence fonctionnelle des partis politiques et la mise en place d'une formation certifiante pour les agents de la CENA afin de prévenir les cyberattaques et garantir la sécurité des données sensibles **Certified Secured Compter Used (CSCU)**. Ce volet est particulièrement stratégique, car il permet de renforcer la sécurité et la transparence des élections, tout en soutenant l'infrastructure technique nécessaire à une gestion électorale fluide et sécurisée. Ceci s'inscrit dans l'optique de garantir la pérennité et l'intégrité des systèmes de la CENA et permettra entre autres, de garantir la sécurité de la plateforme digitale de gestion des déclarations de candidatures pour les élections au Bénin appuyée par l'IGD puis celle de la future classe virtuelle de formation des agents électoraux pour laquelle la CENA souhaite l'appui du programme RAPPID sur des aspects techniques du fonctionnement de la classe virtuelle comme le volet “enregistrement des capsules de formation”, la garantie du service après-vente pour que la classe virtuelle de formation soit fonctionnelle jusqu’en 2026.

**Voyage d’échange :** Le voyage et d’échanges des partis politiques et des Institutions de la République du Bénin sur le dialogue interpartis, la conduite du changement et la gestion de crise a eu lieu du 29 juin au 7 juillet 2024 à Tunis. Dix partis politiques et trois Institutions de la République (le Parlement représenté par l'Institut Parlementaire du Bénin, la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, la Direction Générale des Elections représentant la Commission Electorale Nationale Autonome) ont pris part à cette

mission de formation et d'échanges, organisée conjointement avec le Centre des Etudes Méditerranéennes Internationales (CEMI) de la Tunisie. Cette mission a servi également au renforcement des capacités des responsables de partis politiques sur le dialogue interpartis et des thématiques connexes comme la gestion de crise et la conduite du changement.

**Appui aux ministères sectoriels :** Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique à travers la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales a soumis pour appui, cinq initiatives. Le processus d'appui technique a été fait et la mise en œuvre des activités est effective et en cours d'exécution, conformément au Plan de Travail Annuel 2024. Cette formation a porté sur les principes électoraux, la gestion des partis politiques et la sécurisation des élections. Un autre aspect essentiel de cette activité concerne la création d'un cadre de concertation pour la sécurisation des élections, afin de garantir la coordination efficace des différents acteurs dans le processus électoral. Des appuis techniques ont également été apportés sur cinq autres activités de la Direction dont certaines sont reportées pour 2025.

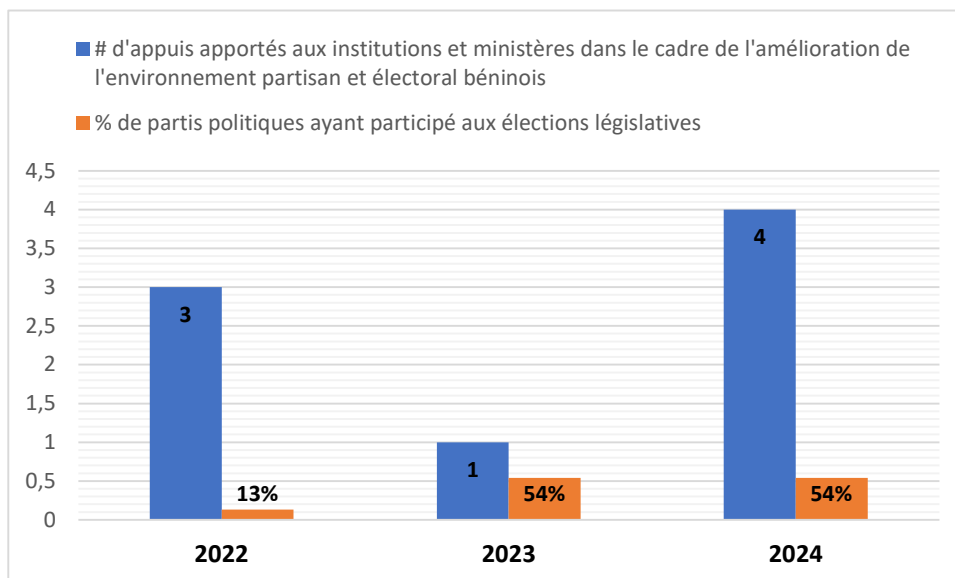
#### 4. Progrès réalisés en lien avec l'environnement électoral et partisan

Pour mesurer de manière pertinente l'avancement du **Résultat 2, intitulé " L'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques"**, deux indicateurs clés ont été sélectionnés. Ces indicateurs ont été choisis pour leur capacité à mesurer des dimensions clés telles que l'inclusion des partis dans le processus électoral ainsi que l'évolution de l'accompagnement des ministères sectoriels et institutions en charge du système partisan et du système électoral. Ils fournissent une vision globale et tangible des progrès réalisés depuis 2022.

**Tableau 2 : Environnement partisan et électoral**

Indicateurs	2022	2023	2024	Progrès
# d'appuis apportés aux institutions et ministères dans le cadre de l'amélioration de l'environnement partisan et électoral béninois	3	1	4	+3
% de partis politiques ayant participé aux élections législatives	13%	54%	54%	+

*Graphique de l'évolution des Indicateurs appréciant les progrès du Résultats 2 de 2022 à 2024*



### ANALYSE DES DONNÉES :

#### Indicateur 1: # d'appuis apportés aux institutions et ministères dans le cadre de l'amélioration de l'environnement partisan et électoral béninois

En 2022, trois appuis ont été apportés aux Institutions dont un appui au Médiateur de la République et deux appuis à la CENA en lien avec les partis politiques. En 2023, année électorale, au-delà de l'étude d'évaluation de la contribution de l'IGD au processus électoral, un appui a été accordé à la nouvelle direction du Ministère de l'Intérieur, la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales. Une progression majeure est notée en 2024, atteignant 4 appuis. Cela reflète une augmentation substantielle (+3) dans les efforts pour renforcer les capacités des institutions et ministères.

#### - Pertinence pour le résultat 2 :

Cette progression indique un engagement accru pour contribuer à un environnement électoral et partisan plus favorable aux partis politiques. Les appuis ont permis de renforcer les institutions et leurs cadres pour l'amélioration de leurs prestations, de promouvoir des pratiques démocratiques et d'entamer la préparation du processus électoral dans le cadre des élections générales de 2026.

- **Points à noter :** Il serait utile d'évaluer les effets de ces appuis aux institutions dans le cadre de leurs prestations dans le système partisan ainsi que dans l'organisation des élections de 2026.

#### Indicateur 2 : Pourcentage de partis politiques ayant participé aux élections législatives

La participation des partis politiques aux élections législatives a connu une augmentation spectaculaire entre 2022 et 2023, passant de 13 % à 54 %. Ce pourcentage est resté stable entre 2023 et 2024 car les élections qui suivent immédiatement celles de 2023, auront lieu en 2026.

- **Pertinence pour le résultat 2 :**

Une participation accrue des partis politiques reflète un environnement plus inclusif et accessible. Les témoignages des partis politiques et de la Commission électorale démontrent le rôle crucial joué par la solution informatique de gestion des déclarations de candidatures dans ce double progrès en termes d'inclusion, de modernisation et de performance des partis politiques et de la CENA.

- **Point à noter :**

Le pourcentage atteint (54 %) montre que certains partis n'ont pas pris part aux élections en 2023. Il reste pertinent d'identifier et de continuer de travailler à baisser les obstacles à leur participation.

**Conclusion :** *Les progrès observés dans l'amélioration de l'environnement partisan et électoral béninois montrent des résultats encourageants, particulièrement dans le renforcement des institutions et l'augmentation de la participation des partis politiques aux élections législatives.*

*Pour continuer à bâtir un environnement favorable, il est impératif d'approfondir les initiatives de soutien aux institutions et de contribuer davantage à améliorer les mécanismes d'inclusion des partis. Cela permettra de consolider les acquis et de garantir un environnement pleinement propice au rayonnement et à l'action des partis politiques dans le contexte des échéances électorales à venir.*

### **RESULTAT 3 : LE DIALOGUE INTERPARTIS/MULTI-ACTEURS EST DEVENU UN OUTIL DE PREVENTION ET REGLEMENT DES CRISES POLITIQUES AU BENIN**

L'objectif principal de ce résultat est de promouvoir une culture de dialogue entre les partis politiques et les institutions de la République, en vue de prévenir les conflits et de consolider la démocratie au Bénin. Les activités mises en œuvre visent à renforcer les capacités des acteurs, à faciliter la mise en place de mécanismes de concertation, et à encourager la réflexion collective sur les enjeux politiques. Le troisième résultat a enregistré des avancées notables depuis le démarrage du programme et de manière particulière au cours de l'année 2024.

**Renforcement des capacités des responsables de partis politiques et d'Institutions de la République sur les techniques et principes du dialogue interpartis et les thématiques connexes :**

Les capacités des responsables de dix partis politiques et de trois Institutions de la République ont été renforcées sur le dialogue interpartis et des thématiques connexes comme la gestion de crise et la conduite du changement au cours de la visite d'échanges qui s'est tenue en Tunisie du 29 juin au 7 juillet 2024. La formation a été organisée conjointement avec le Centre des Etudes Méditerranéennes Internationales (CEMI). Cette initiative constitue une étape essentielle pour bâtir une compréhension commune des principes de dialogue et outiller les acteurs pour résoudre les conflits de manière collaborative.

Cependant, bien que les capacités des participants aient été renforcées, il reste crucial d'évaluer l'impact de cette formation sur leur comportement à long terme. Des mécanismes de suivi et d'accompagnement doivent être mis en place pour assurer la traduction de ces compétences dans les pratiques quotidiennes.

**Mise en place et fonctionnement de la plateforme permanente de dialogue interpartis du Bénin et appui au fonctionnement de son secrétariat permanent :** L'atelier de mise en place de la plateforme de dialogue interpartis continu du Bénin a eu lieu et a connu une représentation de haut niveau de tous les 10 partis politiques actifs en République du Bénin. Une phase 2 de l'atelier à organiser pour la finalisation des lignes directrices de la plateforme et la signature par les partis, de la Charte.

La mise en place de la plateforme marque un jalon majeur pour la démocratie béninoise. La participation de haut niveau de tous les partis politiques actifs, suivie de l'élaboration consensuelle des règles de fonctionnement, témoigne de l'engagement des acteurs à consolider cet outil. Sur requête des partis d'opposition, un appui a été accordé à une initiative de dialogue entre partis politiques de l'opposition. Cet appui a débouché sur un cercle appelé "cadre de concertation des partis de l'opposition". Cependant, le parti FCBE n'a pas été associé par les acteurs, à cette initiative.

**La Conférence des Elus :** La préparation de l'édition de Cotonou a avancé. Une première date fixée par la Mairie de Cotonou a été reportée compte tenu d'une session extraordinaire du parlement ayant créé l'indisponibilité des députés. Le choix conjoint de la nouvelle date par les deux parties prenantes est attendu au cours du second semestre de l'année. Parallèlement, les échanges préparatoires ont été entamés avec le maire de Parakou et un député de la ville qui ont manifesté de l'enthousiasme pour l'initiative.

**Colloque scientifiques et recherche-action (assortis de publication):** Un colloque international sur les cultures politiques a été organisé par l'IGD en lien avec le parlement béninois à travers l'Institut Parlementaire du Bénin (IPAB) et l'Université d'Abomey-Calavi. Ce colloque a

réuni les universitaires en provenance de trois continents, les parlementaires et les partis politiques autour du thème **'Les Cultures politiques en Afrique : militantisme, civisme et citoyenneté face aux défis de la consolidation démocratique'**. Initialement prévu pour trois cent (300) personnes, ce colloque a connu la participation de plus de 1000 personnes.

## 5. Progrès réalisés en matière de dialogue inter-partis

Pour analyser en profondeur les progrès réalisés au niveau du Résultat 3, qui concernent le renforcement du dialogue interpartis et la gestion des crises politiques, nous analyserons quelques indicateurs qui permettent de mesurer la mise en œuvre efficace des processus de dialogue, et la participation des acteurs clés à ces initiatives.

**Tableau 3 : Evolution du mécanisme et de la participation au dialogue**

Indicateurs	2022	2023	2024	Progrès
Existence d'une plateforme permanente de dialogue interpartis	NON	NON	OUI	+
# d'acteurs politiques/institutions formés au dialogue et aux thématiques connexes	0	42	43	++

### ANALYSES DES DONNEES:

#### 1. Existence d'une plateforme permanente de dialogue interpartis

La mise en place d'une plateforme permanente de dialogue interpartis en 2024 marque un progrès notable. Bien que cette plateforme n'existait pas en 2022 et 2023, son établissement en 2024 représente une avancée significative dans le cadre de la promotion d'un dialogue politique structuré et pérenne au Bénin. Ce développement est un jalon clé pour le résultat attendu, car il pose les bases d'une concertation continue entre les partis politiques. Ce progrès est essentiel pour la consolidation de la démocratie et pour garantir un environnement politique plus apaisé. La première grande réalisation de cette plateforme est l'obtention d'un consensus et la définition conjointe par l'ensemble des partis politiques actifs, de lignes directrices, d'un règlement intérieur, d'une charte individuelle engageant chaque parti et d'une charte collective d'adhésion aux principes de la plateforme. Les étapes suivantes retenues sont la présentation des outils de fonctionnement aux présidents et instances dirigeantes de chaque parti et la soumission pour signature, de la charte d'adhésion. Les partis politiques dans leur ensemble, ont identifié l'IGD comme potentielle structure facilitatrice pour un bon fonctionnement des activités de la plateforme. Par ailleurs, la définition de l'agenda de la

plateforme est dévolue aux membres et est projetée pour la première séance ordinaire de la plateforme.

- **Pertinence pour le résultat attendu :**

La création de cette plateforme est essentielle pour institutionnaliser le dialogue entre les partis politiques et les acteurs multi-acteurs. Elle offre un espace structuré pour aborder les crises potentielles et faciliter leur résolution de manière proactive, répondant ainsi directement à l'objectif d'utiliser le dialogue comme outil de prévention des crises.

- **Progrès et implications:**

La mise en place de cette plateforme témoigne d'une reconnaissance accrue du dialogue comme levier stratégique pour la stabilité politique. Toutefois, sa fonctionnalité et son efficacité dépendront de l'engagement des parties prenantes et de l'existence de mécanismes pour garantir son utilisation régulière.

## 2. # d'acteurs politiques/institutions formés au dialogue et aux thématiques connexes

Le nombre d'acteurs formés est passé de 42 en 2023 à 43 en 2024, après une absence totale de formation en 2022, année de lancement du programme. Ce total de 85 personnes formées montre une continuité dans les efforts de renforcement des capacités des acteurs pour préparer les processus de dialogue interpartis.

- **Pertinence pour le résultat attendu :**

La formation des acteurs politiques et des institutions est cruciale pour garantir un dialogue interpartis/multi-acteurs efficace. Ces formations permettent de renforcer les compétences en gestion des conflits, en négociation et en communication, éléments clés pour prévenir les crises politiques.

- **Progrès et implications :**

La poursuite de ces formations en 2024 est encourageante et traduit un maintien des efforts de mobilisation des acteurs autour de la cause. L'étape indispensable devant suivre ces formations est l'animation et la facilitation effectives des processus officiels voire des initiatives officieuses de dialogue interpartis ou de dialogue multi-acteurs au Bénin.

*Conclusion : Les données montrent des avancées importantes vers la réalisation de ce résultat, notamment grâce à la mise en place d'une plateforme permanente de dialogue interpartis, une étape fondamentale pour institutionnaliser et pérenniser le dialogue comme outil de prévention et de règlement des crises. Les formations contribuent à poser les bases d'une culture politique axée sur la collaboration et le dialogue.*

*Pour maximiser les retombées, il sera crucial de :*

- *Travailler au démarrage effectif des activités de la plateforme ;*
- *Réfléchir continuellement aux mécanismes de maintien de l'intérêt de tous les partis ayant défini les règles de fonctionnement de la plateforme (10 partis sur 12 soit la totalité des partis politiques actifs en politique au Bénin depuis le démarrage du programme) ;*
- *Assurer la pleine fonctionnalité de la plateforme en encourageant une utilisation régulière et des discussions thématiques pertinentes.*
- *Mener des évaluations périodiques pour mesurer les effets directs ou indirects de la dynamique du dialogue continu sur la réduction des tensions politiques et la prévention des crises.*

## **B. CHALLENGES**

Les premiers défis rencontrés au cours de l'année 2024 sont liés à l'organisation du colloque scientifique international sur les cultures politiques, en lien avec le Parlement, l'Institut Parlementaire du Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi. En effet, le processus d'organisation d'un colloque répond à des étapes et procédures particulières auxquelles l'IGD et son équipe n'étaient pas familiers. La qualité d'Universitaire du Directeur de l'IGD a permis de faire de nouveaux apprentissages et de capitaliser sur les différents nouveaux aspects que cette activité a permis d'expérimenter.

L'autre défi est en lien avec la poursuite et la finalisation du processus de mise en place de la Plateforme de Dialogue Inter-partis du Bénin tel que retenu conjointement avec les délégués des partis politiques. En effet, après leurs analyses conjointes, les partis politiques dans leur ensemble ont jugé nécessaire après la définition consensuelle des règles de fonctionnement de la plateforme de dialogue interpartis, la consultation d'un cabinet juridique pour étudier le bien fondé et les diverses implications possibles de chaque article contenu dans le texte. Ils ont également indiqué le caractère indispensable de la soumission officielle à chaque parti, d'un protocole d'accord d'adhésion à la plateforme. Le texte du protocole a été conjointement rédigé au cours de l'atelier par l'ensemble de ces partis. L'ensemble des partis politiques, après les réflexions et débats, a jugé non opportune dans le contexte béninois, une grande institutionnalisation de la plateforme notamment, un enregistrement officiel sous forme d'association, de fondation, d'organisation etc.

Le plus grand défi du Programme à la fin de l'année 2024 reste la mobilisation des ressources financières pour l'année la plus cruciale du programme qui lance toutes les actions principales des élections législatives, des élections communales et municipales puis de l'élection présidentielle,

toutes prévues au premier semestre de 2026. En effet, la contribution financière de de l'Union européenne aux côtés de l'Ambassade des Pays-Bas n'a pas été effective. Ainsi, le budget nécessaire pour la consolidation des actions favorisant l'inclusion des partis politiques dans le processus électoral, les travaux ébauchés avec les ministères sectoriels et organes de gestion des élections dans l'optique de la mitigation des risques électoraux et une partie des besoins de renforcement du dialogue interpartis et du dialogue multi-acteurs n'est pas disponible. Sans une contribution financière, les possibilités d'intervention du programme RAPPID en cette année déterminante pour l'atteinte de ses indicateurs-phares d'effets et d'impact sont faibles.

### C. LEÇONS APPRISES ET FAIBLESSES

La principale leçon reste liée aux points forts d'une bonne collaboration et d'une inclusion en amont des parties prenantes dans le choix du format de l'action. En effet, l'inclusion effective des parties prenantes dans la définition d'une intervention assure un engagement spontané davantage inscrit dans la durée. C'est ainsi que la solution informatique de gestion des déclarations de candidatures aux élections a été institutionnalisée et rendue obligatoire dans la loi, sans un plaidoyer particulier de l'IGD/NIMD dans ce sens.

L'évaluation à mi-parcours du programme a permis de dégager des pistes majeures qui éclairent les avancées et les défis à relever pour atteindre les objectifs fixés. Ces résultats, en lien avec les trois axes stratégiques du programme, constituent des indicateurs essentiels pour guider la planification de l'année 2025, année préélectorale cruciale en vue des échéances électorales de 2026 (cf. tableau ci-dessous). L'intégration méthodique de ces résultats dans la planification stratégique vise à renforcer l'impact du programme tout en consolidant ses acquis.

Insuffisances identifiées	Approches de prise en compte
Résultats 1	
<p><b>Les jeunes leaders formés manquent de cadres structurés pour mettre en œuvre leurs compétences et assurer leur ancrage dans leurs partis politiques et communautés.</b></p>	<p><b>Renforcement des plans d'action locaux :</b> Les jeunes leaders bénéficieront d'un accompagnement structuré pour élaborer des plans d'action concrets alignés sur les priorités des partis politiques et des communautés locales.</p>
<p><b>Les cadres de concertation existants (arbre à palabre) ne sont pas suffisamment dynamisés ni dotés d'orientations stratégiques claires.</b></p>	<p><b>Dynamisation des cadres de concertation :</b> Les cadres tels que l'arbre à palabre seront redynamisés avec une feuille de route spécifique pour mobiliser les jeunes autour des enjeux électoraux de 2026.</p>
<p><b>Les opportunités d'échange et de partage d'expériences entre Alumnis, notamment à l'international, sont limitées.</b></p>	<p><b>Création de plateformes d'échanges :</b> Des opportunités de partage d'expériences seront organisées pour renforcer la cohésion entre</p>

	Alumnis et leur ancrage dans des dynamiques régionales et internationales.
<b>Résultat 2</b>	
<b>L'outil informatique de gestion électorale, mis en place en 2023, a besoin de perfectionnements pour garantir davantage de transparence, d'inclusivité et de fiabilité.</b>	<b>Amélioration de l'outil électoral</b> : Le programme prévoira des ateliers et des tests pilotes pour perfectionner l'outil informatique, en intégrant les contributions des partis, OSC, et institutions.
<b>L'Assemblée nationale, plus inclusive depuis les dernières élections, doit être davantage impliquée dans les initiatives du programme. L'intégration des acteurs locaux (maires, préfets) dans les activités du programme demeure insuffisante.</b>	<b>Renforcement des partenariats institutionnels</b> : Une attention particulière sera accordée à l'implication de l'Assemblée nationale et des acteurs locaux (maires, préfets) pour renforcer la confiance dans les processus électoraux. <b>Élargissement de l'inclusivité</b> : Les OSC joueront un rôle clé dans la sensibilisation et l'éducation des électeurs, contribuant à un environnement électoral apaisé et participatif.
<b>Résultat 3</b>	
<b>Le cadre de dialogue interpartis, bien que prévu, n'est pas encore opérationnel, limitant sa capacité à prévenir les crises et préparer les échéances électorales de 2026.</b>	<b>Activation du cadre de dialogue</b> : Le programme s'engagera activement à rendre le cadre de dialogue interpartis fonctionnel, en se concentrant sur les réformes clés, comme le code électoral, pour un consensus avant 2026.
<b>Les réformes critiques (par exemple, le code électoral) nécessitent un consensus au sein du cadre de dialogue interpartis pour éviter des tensions en 2026.</b>	<b>Facilitation des échanges sincères</b> : L'IGD jouera un rôle central pour garantir des discussions franches et éviter les pièges liés au manque de sincérité des acteurs politiques.
<b>Le colloque international organisé a produit des recommandations pertinentes, mais leur vulgarisation reste insuffisante pour nourrir efficacement les échanges politiques.</b>	<b>Vulgarisation des recommandations du colloque</b> : Les actes du colloque seront largement diffusés et utilisés pour nourrir les discussions et renforcer les actions de plaidoyer

La prise en compte des résultats majeurs de l'évaluation à mi-parcours dans la planification 2025 garantit une approche proactive et stratégique pour consolider les acquis du programme. En renforçant les capacités des jeunes leaders, en perfectionnant les processus électoraux, et en rendant le dialogue interpartis pleinement opérationnel, 2025 deviendra une année de préparation efficace pour des élections inclusives et apaisées en 2026. Cette démarche repose sur une méthodologie rigoureuse alignée sur les principes de la théorie du changement, assurant ainsi la durabilité et l'impact des interventions du programme.

## **D. COLLECTE DE FONDS ET PARTENARIATS**

L'IGD a soumis, avec la structure Search for Common Ground (SCG), un projet de lutte contre les conflits électoraux, pour répondre à un appel à proposition lancé par l'Ambassade des Etats Unis près le Bénin. Bien que ce projet n'ait pas été obtenu, cette expérience a posé les jalons d'un partenariat futur avec cette organisation.

L'Ambassade des Pays-Bas apporte un soutien constant et de qualité à l'IGD/NIMD dans le cadre du programme RAPPID. Du côté du NIMD Headquarters, l'assistance technique reste consistante et continue sur tous les axes de mise en œuvre des projets et programmes de l'IGD.

Au cours du second semestre, plusieurs partenaires comme l'IFES et l'USAID se sont rapprochés de l'IGD pour des réflexions conjointes dans le cadre des élections de 2026. Cependant, les derniers développements sur les priorités américaine en matière de coopération et d'aide au développement constituent risque de limiter la concrétisation de ce partenariat.

## **E. GENRE ET INCLUSION**

La question du genre reste transversale dans toutes les interventions du programme RAPPID. Si l'expérimentation du Gender Roadmap for Inclusive Political Parties (GRIPP) avait été transféré en 2023 au projet PRLFP dans le cadre de son extension, l'utilité de la faire de manière transversale sur ce projet et le Programme RAPPID s'est révélée indispensable dès le premier semestre de l'année 2024. Faute de disponibilité budgétaire, cette action ne pourra plus être budgétisée pour la suite du Programme en 2025 et 2026.

## MISE À JOUR DES PROGRÈS DU CADRE DE PLANIFICATION ET DE RAPPORTS DANS EXCEL

### 1. Niveau d'exécution des activités du Programme RAPPID au 31 Décembre 2024

Le tableau ci-après présente une vue détaillée de réalisation des activités au 31 Décembre 2024.

**Tableau détaillé du niveau d'exécution des activités du PTA 2024 au 31 décembre**

INTITULE DE L'ACTION : Renforcement et Appui pour des Partis Politiques Inclusifs et Démocratiques-RAPPID		
NIVEAU D'EXECUTION DES ACTIVITES AU 31 décembre 2024		
ACTIVITES	Statut	Niveaux d'exécution
ACTIVITES TRANSVERSALES		
A.0.1 Lancement officiel et présentation du programme	NA	
A.0.2 Atelier d'appropriation des acteurs de mise en œuvre sur les outils/approches ainsi que les procédures à utiliser dans le cadre du programme	NA	
A.0.3 Etude de référence (semi interne)	NA	

A.0.4 Elaboration d'un plan de communication et de visibilité	<b>REALISE</b>	Plusieurs séances de travail ont été organisées au profit des points focaux
A.0.5 Mise en place du Comité de suivi du programme et ateliers de planification et de revue semestriels et annuels	<b>NON REALISE</b>	La réunion du Comité de Concertation est reportée au premier trimestre de l'année 2025
A.0.6 Mission de suivi évaluation interne périodique et de mis en œuvre du programme	<b>REALISE</b>	Le suivi continu a été fait
A.0.7 Mission de suivi évaluation externe et assurance qualité NIMD Pays-Bas	<b>REALISE</b>	Trois visites de suivi du NIMD Headquarters ont été réalisées au Bénin. Une première visite a été faite dans le cadre de l'atelier de mise en place du cadre de dialogue continu entre les partis politiques. Une deuxième a été menée dans le cadre du colloque international sur les cultures politiques du Bénin. La troisième est faite dans le cadre de la finalisation des extrants de l'Evaluation à mi-parcours et des intrants de la planification annuelle 2025
A.0.8 Evaluations externes, à mi-parcours et finale	<b>REALISE</b>	Une évaluation à mi-parcours a été réalisée à l'issue des deux premières années de mise en œuvre
A.0.9 Coûts d'audit/vérification des dépenses	<b>REALISE</b>	L'audit annuel a eu lieu
A.0.10 Actions de visibilité	<b>REALISE</b>	"Le plan de Communication a été mis en œuvre dans le cadre des diverses initiatives des projets et programme en cours de mise en œuvre par l'IGD
A.0.11 Atelier de capitalisation et de clôture du programme	<b>N/A</b>	
A.0.12 Facilitateur d'appui au programme	<b>N/A</b>	

		Le programme RAPPID n'a pas eu de facilitateur en 2024
A.0.13 Renforcement capacités IGD en appui aux partis politiques et gouvernance	<b>N/A</b>	
A.0.14 Séances périodiques de travail avec les partis politiques (nouvelle activité)	<b>REALISE</b>	Le suivi périodique avec les partis politiques a été organisé à travers des séances et des travaux directs en lien avec les points focaux de partis politiques
<b>R1 RESULTAT : LES PARTIS POLITIQUES SONT PLUS INCLUSIFS, PLUS ATTRACTIFS, PLUS REPRESENTATIFS ET PERFORMANTS</b>		
A1-1 : Appui des partis en matériel bureautique et informatique et en Equipements d'éducation à distance	<b>N/A</b>	-
A1-2 : Appui dans l'élaboration des outils de fonctionnement : Plan stratégique, Plan de Communication, Plan de formation, et autres outils spécifiques	<b>REALISE</b>	Formation d'une vingtaine de commissaires aux comptes et comptables en provenance des dix partis politiques animant la vie politique au Bénin ont été formés sur le nouveau système comptable en vigueur dans l'espace OHADA pour les entités à but non lucratif. L'expert s'est par la suite, mis à la disposition des partis politiques pour les assister dans le cadre de l'élaboration de leurs bilans d'ouverture respectifs, comme exigé par la législation en vigueur, pour une soumission auprès de la Cour des Comptes du Bénin.
A1-3 : Accompagnement dans l'initiation ou la poursuite de l'élaboration de politiques sensibles genre et des stratégies d'autonomisation des jeunes et des femmes	<b>N/A</b>	"Non budgétisé en 2024 car entièrement logée sur le PRLFP dans le cadre de son extension.

<p>A1-4 : Appui à la mise en place des pôles de compétences de formateurs au sein des partis (formation des formateurs, divers appuis écoles des partis politiques)</p>	<p><b>REALISE</b></p>	<p>1- Appui à la mise en route de l'école du parti politique Bloc Républicain à travers la formation des députés, des suppléants de députés et des Membres du Bureau Exécutif National du Bloc Républicain sur la communication politique, la gestion de la E-reputation et la gestion des relations entre députés titulaires et suppléants</p> <p>2- Appui à la mise en route de l'école du parti politique du parti "Les Démocrates" à travers la réalisation des états généraux de la communication du parti, couplés avec la formation des membres du dispositif de communication du parti.</p> <p>3- Appui à l'organisation de la formation et du coaching des femmes du parti MPL notamment, les candidates rescapées du MPL aux dernières législatives et les nouvelles potentielles candidates sur la prise de parole en public, aux discours propres au parti MPL</p> <p>4- Appui à l'organisation de la formation des femmes du parti FCBE sur le leadership féminin avec pour objectif de cultiver et développer le leadership féminin en elles, les rendre davantage capables de mobiliser et d'entretenir un électorat et de les aider à maîtriser le code électoral</p> <p>5-Appui à l'organisation de la formation des Jeunes du parti FCBE sur le leadership politique avec pour objectif de cultiver et développer le leadership féminin en elles, les rendre davantage capables de mobiliser et d'entretenir un électorat et de les aider à maîtriser le code électoral</p>
<p>A1-5 : Appui aux initiatives de redevabilité et d'interaction avec les militants(e)s à la base des partis et accompagnement dans la mise en œuvre</p>	<p><b>EN COURS DE REALISATION</b></p>	<p>Deux premières activités, notamment la formation des députés du Bloc Républicain et les états généraux de la communication du parti Les Démocrates ont bénéficié du couplage entre cette ligne et la ligne A 1-4 d'appui à la mise en place des pôles de compétences au sein des partis politiques.</p>

<p>des programmes d'activités et Plans de Travail Annuels des partis</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'organisation du Conseil National Ordinaire du parti FCDB ayant permis de renforcer les capacités des responsables et militants du parti sur l'ensemble des textes régissant les élections au Bénin et de mettre en place des mécanismes de consultation et de participation citoyenne au sein du Parti FCDB;</li> <li>- Appui à l'organisation du Congrès ordinaire du parti "La Nouvelle Force Nationale" qui a permis entre autres au parti, de permettre à la Nouvelle Force Nationale de clarifier la ligne idéologique et la réorganisation structurelle et fonctionnelle des instances pour une meilleure représentativité des femmes et des personnes handicapées</li> <li>- Appui au renforcement des capacités des membres du Conseil National, du Bureau National et des Conseils Politiques Départementaux du Parti GSR en vue d'une meilleure performance de son personnel politique. Cette activité vise à améliorer la gouvernance du GSR en vue d'une meilleure participation des cadres à la formation des structures de base du parti pour des actions efficaces à tous les niveaux. (70 cadres)</li> </ul>
<p>A1-6 : Création et fonctionnement d'une école multipartite de la démocratie</p>	<p><b>REALISE</b></p>	<p>La trentaine de jeunes leaders sélectionnés à l'issue du processus de sélection de la promotion 2024 a pris part à six sessions de formations, des cafés politiques, la visite des Institutions de la République, des activités transversales le long de l'année. La sortie officielle de cette promotion est prévue en décembre 2024. Il a été également lancé, le processus de sélection de la promotion 2025 de l'Ecole de Démocratie.</p> <p>Par ailleurs, les anciens bénéficiaires de l'Ecole de Démocratie ont été associés à plusieurs activités de l'IGD. Neuf bénéficiaires de la promotion 2023 ont été également sélectionnés par des femmes députés en lien avec leurs partis politiques</p>

		respectifs, pour exercer tout le long de la législature actuelle, en qualité d'assistants de neuf femmes députés. Des alumnis de promotions plus anciennes de l'Ecole politique et de l'Ecole de démocratie ont été aussi sélectionnés.
A1-7: Animation politique villageoise-causerie débats avec les communautés à la base (Sous l'arbre à palabres)	<b>N/A</b>	
A1-8 Création des espaces débat élu/ citoyens (cafés politiques)	<b>REALISE</b>	Activité associée à A 1-6 dans le cadre de l'organisation des cafés politiques de l'Ecole de Démocratie
A.1.9. Appui aux partis politiques pour la construction de bases de données consolidées et modernes (nouvelle proposition d'activité)	<b>EN COURSE DE REALISATION</b>	- Appui à l'organisation de la formation et du coaching des femmes du parti MPL notamment, les candidates rescapées du MPL aux
<b>(R2) : L'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques.</b>		
A2-1 : Faciliter le renforcement des capacités de la Commission Electorale Nationale Autonome (Conseil Electoral et Direction Générale des Elections)	<b>REALISE</b>	Appui à l'organisation de la formation des cadres de la Commission Electorale Nationale Autonome sur la rédaction administrative  Appui à l'organisation de la formation des cadres de la Commission Electorale Nationale Autonome sur la déontologie administrative
A2-2 : Accompagner la CENA dans la formation et l'accompagnement des partis politiques dans le cadre des processus électoraux	<b>REALISE</b>	Appui à l'organisation par la CENA du lancement du rapport de suivi de contrôle de l'existence fonctionnelle des partis politiques.  Appui à l'organisation d'une formation certifiante Certified Secured Computer Used (CSCU) qui vise à permettre au personnel de la CENA d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour prévenir les cyberattaques et protéger les données sensibles. Ceci s'inscrit dans l'optique de garantir la pérennité et l'intégrité

		des systèmes de la CENA et permettra entre autres, de garantir la sécurité de la plateforme digitale de gestion des déclarations de candidatures pour les élections au Bénin appuyée par l'IGD puis celle de la future classe virtuelle de formation des agents électoraux pour laquelle la CENA souhaite l'appui du programme RAPPID sur des aspects techniques du fonctionnement de la classe virtuelle comme le volet "enregistrement des capsules de formation", la garantie du service après-vente pour que la classe virtuelle de formation soit fonctionnelle jusqu'en 2026.
A2-3 : Appuyer le Médiateur de la République dans ses missions d'apaisement et de conciliation spécifiques au système partisan (dispositif d'alerte précoce et de prévention de conflits politiques et sociaux)	N/A	
A2-4 : Appui à la création et au fonctionnement d'un cadre de concertation des différents acteurs dans cinq communes pour prévenir les crises politiques et communautaires	N/A	"Appui à l'organisation par la CENA du lancement du rapport de suivi de contrôle de l'existence fonctionnelle des partis politiques.
A2-5 : Voyages d'échanges et de partage d'expériences institutions et Partis Politiques	REALISE	Le voyage et d'échanges des partis politiques et des Institutions de la République du Bénin sur le dialogue interpartis, la conduite du changement et la gestion de crise a eu lieu du 29 juin au 7 juillet 2024 à Tunis. Dix partis politiques et trois Institutions de la République (le Parlement représenté par l'Institut Parlementaire du Bénin, la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, la Direction Générale des Elections représentant la Commission Electorale Nationale Autonome) ont pris part à cette mission de formation et d'échanges, organisée conjointement avec le Centre des Etudes Méditerranéennes Internationales (CEMI) de la Tunisie. Cette mission a servi

		également au renforcement des capacités des responsables de partis politiques sur le dialogue interpartis et des thématiques connexes comme la gestion de crise et la conduite du changement.
A2-6: Campagne de sensibilisation pour la paix en période électorale (Vote Fifa 229)	<b>N/A</b>	-
A2-7 : Audiences publiques des députés (système politique, système électoral etc)	<b>N/A</b>	-
A2-8 : Colloques scientifiques et recherche-action (assortis de publication)	<b>REALISE</b>	-
A.2-9 Appui aux Ministères sectoriels dans leurs rôles et missions dans le système partisan et le système électoral (Nouvelle proposition d'activité)	<b>REALISE</b>	<p>Appui à l'organisation du Renforcement de capacités des cadres de la Direction des Partis Politiques et des Affaires Electorales (DPPAE) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique sur les mécanismes et outils d'encadrement des partis politiques, les principes électoraux et sécurité des élections au Bénin. Cette activité vise à former et de sensibiliser les agents sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les dispositions légales et réglementaires qui régissent l'organisation et le fonctionnement efficace des partis politiques au Bénin ;</li> <li>- les différentes principes électoraux et ses enjeux ;</li> <li>- la coordination efficace de l'appui des acteurs du MISP intervenants dans la sécurisation des élections</li> </ul>

		<p>Appui en cours au premier atelier de réflexion avec les parties prenantes (internes et externes au MISP) à l'organisation des élections, sur la création d'un cadre de concertation et d'évaluation du dispositif sécuritaire des élections..</p> <p>Des appuis techniques ont également été apportés sur cinq autres activités de la Direction dont certaines sont reportées pour 2025.</p>
<b>(R3) : Le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et règlement des crises politiques au Bénin</b>		
<p>A3-1 : Renforcement des capacités des responsables de partis politiques et d'Institutions de la République sur les techniques et principes du dialogue interpartis et les thématiques connexes</p>	<b>REALISE</b>	<p>Les capacités des responsables de dix partis politiques et de trois Institutions de la République ont été renforcées au cours de la mission du 29 juin au 7 juillet sur le dialogue interpartis et des thématiques connexes comme la gestion de crise et la conduite du changement. La formation a été organisée conjointement avec le Centre des Etudes Méditerranéennes Internationales.</p>
<p>A3-2 : Mise en place et fonctionnement de la plateforme permanente de dialogue interpartis du Bénin et appui au fonctionnement de son secrétariat permanent.</p>	<b>EN COURS DE REALISATION</b>	<p>L'atelier de mise en place de la plateforme de dialogue interpartis continu du Bénin a eu lieu et a connu une représentation de haut niveau de tous les 10 partis politiques actifs en République du Bénin.</p> <p>Conformément à la volonté des partis politiques de définir ensemble des mécanismes et règles de fonctionnement de la plateforme de dialogue interpartis du Bénin. un deuxième atelier a mobilisé les dix partis politiques actifs en République du Bénin. Cet atelier a débouché sur l'élaboration consensuelle des lignes directrices, du règlement intérieur de la plateforme de dialogue interpartis du Bénin.</p> <p>Sur requête des partis d'opposition, un appui a été accordé à une initiative de dialogue entre partis politiques de l'opposition. Cette appui a débouché sur un</p>

		cercle appelé "cadre de concertation des partis de l'opposition". Cependant, le parti FCBE n'a pas été associé par les acteurs, à cette initiative.
A3-3 : Suivi des initiatives issues des résolutions des processus de dialogue interpartis de la plateforme	<b>N/A</b>	
A3-5 : Initiative "La Conférence des élus" dans les communes à Statut particulier	<b>EN COURS DE REALISATION</b>	La préparation de l'édition de Cotonou a avancé mais son implémentation a souffert jusque-là de la correspondance entre l'agenda du parlement et celui de la mairie de Cotonou, qui a proposé plusieurs dates.
A3-6: Les Caucus multipartites des dirigeants (ou responsables) politiques	<b>NON REALISE</b>	Les caucus n'ont pas eu lieu en 2024 mais le colloque international a mobilisé les responsables des partis politiques
A3-8: Mise en place et animation du Réseau des Journalistes et Communicateurs spécialistes du dialogue interpartis	<b>N/A</b>	
A3-9 : Colloques scientifiques et recherche-action (assortis de publication)	<b>REALISE</b>	Un colloque international sur les cultures politiques a été organisé par l'IGD en lien avec le parlement béninois à travers l'Institut Parlementaire du Bénin (IPAB) et l'Université d'Abomey-Calavi. Ce colloque a réuni les universitaires en provenance de trois continents, les parlementaires et les partis politiques autour du thème 'Les Cultures politiques en Afrique : militantisme, civisme et citoyenneté face aux défis de la consolidation démocratique'. Le colloque a connu la participation de plus de 1000 personnes.

## 2. Planification des activités de l'an 2025 du programme

Les activités planifiées pour le compte de l'an 2025 conformément au PTA se présentent comme suit :

Description des activités	Budget	Trimestre			
	(Euros)	1	2	3	4
<b>Activités transversales</b>					
<i>Insérez le titre de l'activité prévue et une brève description (c'est-à-dire des informations sur le sujet, les participants, la fréquence, etc.)</i>	<b>EURO</b>				
<b>A.0.5 Mise en place du Comité de suivi du programme et ateliers de planification et de revue semestriels et annuels</b>					
<b>A.0.6 Mission de suivi évaluation interne périodique et de mis en œuvre du programme</b>					
<b>A.0.7 Mission de suivi évaluation externe et assurance qualité NIMD Pays-Bas</b>					
<b>A.0.9 Coûts d'audit/vérification des dépenses</b>	<b>6000</b>				
<b>A.0.10 Actions de visibilité</b>					
<b>A.0.14. Facilitateur d'appui au projet</b>					
<b>A.0.13 Renforcement capacités IGD en appui aux partis politique et gouvernance</b>					

**Résultat Attendu 1 : Les partis politiques sont plus inclusifs, plus attractifs, plus représentatifs et performants**

Description des activités	Budget	Trimestre			
		1	2	3	4
<i>Insérez le titre de l'activité prévue et une brève description (c'est-à-dire des informations sur le sujet, les participants, la fréquence, etc.)</i>	<i>EURO</i>				
<b>A1-2 : Appui dans l'élaboration des outils de fonctionnement : Plan stratégique, Plan de Communication, Plan de formation, et autres outils spécifiques</b>	-				
<b>A1-3 : Accompagnement dans l'initiation ou la poursuite de l'élaboration de politiques sensibles genre et des stratégies d'autonomisation des jeunes et des femmes</b>	-				
<b>A1-4 : Appui à la mise en place des pôles de compétences de formateurs au sein des partis (formation des formateurs, divers appuis écoles des partis politiques)</b>	-				
<b>A1-5 : Appui aux initiatives de redevabilité et d'interaction avec les militant(e)s à la base des partis et accompagnement dans la mise en œuvre des programmes d'activités et Plans de Travail Annuels des partis</b>	-				
<b>A1-6 : Création et fonctionnement d'une école multipartite de la démocratie</b>	<b>59000</b>				
<b>A1-7: Animation politique villageoise-causerie débats avec les communautés à la base (Sous l'arbre à palabres)</b>					
<b>A1-8 Création des espaces débat élu/ citoyens (cafés politiques)</b>					
<b>A 1-9 : Appui aux partis politiques pour la construction de bases de données consolidées et modernes (nouvelle activité)</b>					

A 1.10 Plaidoyer pour un meilleur positionnement des jeunes et des femmes sur les listes électorales pour les législatives et communales de 2026 (nouvelle activité)					
A 1.11 Mise en place et fonctionnement du réseau des alumnis des écoles politiques et écoles de démocratie (nouvelle activité)					

**Résultat Attendu 2: L'environnement partisan et électoral béninois est favorable au rayonnement et à l'action efficace des partis politiques.**

Description des activités	Budget	Trimestre			
		1	2	3	4
<i>Insérez le titre de l'activité prévue et une brève description (c'est-à-dire des informations sur le sujet, les participants, la fréquence, etc.)</i>	<i>EURO</i>				
<b>A2-1 : Faciliter le renforcement des capacités de la Commission Electorale Nationale Autonome (Conseil Electoral et Direction Générale des Elections)</b>					
<b>A2-2 : Accompagner la CENA dans la formation et l'accompagnement des partis politiques dans le cadre des processus électoraux</b>					
<b>A2-5 : Voyages d'échanges et de partage d'expériences institutions et Partis Politiques</b>					
<b>A2-6: Campagne de sensibilisation pour la paix en période électorale (Vote Fifa 229)</b>	12 000				
<b>A2-7 : Audiences publiques des députés (système politique, système électoral etc)</b>					
<b>A2-8 : Colloques scientifiques et recherche-action (assortis de publication)</b>					
<b>A.2-9 Appui aux Ministères sectoriels dans leurs rôles et missions dans le système partisan et le système électoral (Nouvelle activité)</b>					

<b>A 2-10: Mise en place et fonctionnement d'un cadre de concertation des Institutions en charge du système électoral et partisan</b>					
<b>A 2.11 Observation électorale d'évaluation des acquis du Programme</b>					
<b>Description des activités</b>	<b>Budget</b>	<b>Trimestre</b>			
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Résultat Attendu 3: Le dialogue interpartis est devenu un outil de prévention et règlement des crises politiques au Bénin</b>					
<i>Insérez le titre de l'activité prévue et un brève description (c'est-à-dire des informations sur le sujet, les participants, la fréquence, etc.)</i>	<b>EURO</b>				
<b>A3-1 : Renforcement des capacités des responsables de partis politiques et d'Institutions de la République sur les techniques et principes du dialogue interpartis et les thématiques connexes</b>					
<b>A3-2 : Mise en place et fonctionnement de la plateforme permanente de dialogue interpartis du Bénin et appui au fonctionnement de son secrétariat permanent.</b>	<b>20000</b>				
<b>A3-3 : suivi des initiatives issues des résolutions des processus de dialogue interpartis de la plateforme</b>					
<b>A3-5 : Initiative "La Conférence des élus" dans les communes à Statut particulier</b>					
<b>A3-6: Les Caucus multipartites des dirigeants (ou responsables) politiques</b>					
<b>A3-9 : Colloques scientifiques et recherche-action (assortis de publication)</b>					
<b>A3-10 : Appui au fonctionnement d'un cadre de concertation des différents acteurs dans sept communes pour prévenir les crises politiques et communautaires</b>					
<b>A3-13: Animation politique villageoise-causerie débats avec les communautés à la base (Sous l'arbre à palabres)</b>					

**TABLEAU 4 : PROBABLES RISQUES ET MESURES DE MITIGATION**

IDENTIFIANT DU RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	ANNEE	NIVEAU RISQUE	MESURES DE MITIGATIONS	STATUT DE MITIGATION
<b>R1</b> : Expansion de la perception selon laquelle la démocratie est un frein au développement	Plusieurs acteurs politiques partagent de plus en plus, une analyse opposant la démocratie au développement	2022	Moyen	-Valoriser au cours des interventions, des modèles de développement favorisés par la démocratie -Mettre en exergue les avantages de la démocratie et de l'inclusion dans les processus	En cours
		2023	Moyen		En cours
		2024	Moyen		En cours
<b>R2</b> : Le poids de la méfiance, des préjugés et des expériences passées de collaboration entre les partis politiques et les Institutions et ministères	Les difficultés liées à l'adaptation aux nouveaux textes sur le système partisan et les effets de la crise politique et de la crise électorale en 2019, 2020 et 2021 éprouvent nombre de partis politiques. Ces partis attribuent aux Institutions de la République et à certains dirigeants politiques, la mauvaise foi et le complot contre la démocratie	2022	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un couloir d'échanges entre les partis politiques et les Institutions de la République avec lesquelles ils interagissent directement dans le cadre des processus électoraux</li> <li>Accompagner la CENA dans l'installation d'un système d'accompagnement et d'assistance aux partis politiques au cours des processus électoraux pour diminuer les risques de rejet de leurs dossiers</li> </ul>	En cours
		2023	Elevé		En cours
		2024	Elevé		En cours
<b>R3</b> : Non aboutissement des accords issus des processus de dialogue interpartis	Si toutes les conditions ne sont pas mobilisées, les accords de la plateforme, même s'ils sont consensuels, pourraient ne pas prospérer pour revenir sous forme d'option étatique	2022	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer toutes les parties prenantes pertinentes dans les processus de dialogue</li> <li>-Impliquer périodiquement et susciter la confiance de l'Institution "Président de la République"</li> <li>-Identifier de manière inclusive et au cas par cas, la meilleure option de portage et de suivi des</li> </ul>	En cours
		2023	Elevé		En cours
		2024	Moyen		

				recommandations de la plateforme	
<b>R4</b> : Manque d'enthousiasme de certains partis pour les interventions selon les périodes	Selon l'actualité et le contexte politique de chaque période, des partis politiques manifestent parfois un désintérêt pour les activités	2022	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place de façon diligente, la plateforme permanente de dialogue interpartis</li> <li>-Introduire dans le plan de communication du Programme et dans le programme, un système de communication efficace entre l'Unité de Gestion du Programme et tous les partis politiques</li> <li>-Adapter un type de communication à chaque parti politique selon le besoin et le contexte.</li> </ul>	En cours
		2023	Faible		En cours
		2024	Faible		En cours
<b>R5</b> : Crise sanitaire COVID 19	Les mesures barrières sont levées par l'Etat	2022	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se faire vacciner pour prévenir le mal</li> </ul>	Terminé
		2023	Faible		Terminé
		2024	Faible		Terminé
<b>R6</b> : Insécurité liée au contexte des pays voisins et la montée de l'extrémisme violent dans certaines zones du Pays	Le Bénin est un pays occupant une position charnière entre le Niger, Nigéria, Togo et Burkina Faso, qui fait de lui un pays à la fois d'émigration, d'immigration et de transit. Deux attaques dites terroristes faisant plusieurs morts depuis la fin du mois de novembre 2021.	2022	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaidoyer et synergie d'actions avec d'autres projets et programmes pour la prise en compte de zones dont les conditions exposent les populations aux potentielles propositions de terroristes ou de divers groupes armés</li> <li>-Mise en application des principes de Gestion des</li> <li>Programmes sensibles aux conflits</li> </ul>	En cours
		2023	Moyen		En cours
		2022 2023 2024	Moyen		En cours
<b>R7</b> : Réticence ou manque de volonté du Gouvernement par rapport aux interventions du programme	L'Etat pourrait être réticent par rapport aux processus de dialogue interpartis sur certains sujets vu que l'issue d'un processus de dialogue interpartis n'est jamais définissable à l'avance	2022 2023 2024	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séances périodiques de travail entre l'Unité de Gestion du Programme et le ministre des affaires étrangères</li> <li>-Créer un cadre fluide de communication avec l'institution</li> </ul>	En cours

				<p>“Président de la République”</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• appropriation du programme dès le début par le Gouvernement</li> </ul>	
<p><b>R8</b> : Le risque qu’un camp politique ou un parti politique cherche à contrôler le programme et ses orientations</p>	<p>Un camp politique ou un parti politique pourrait œuvrer de stratégies pour bénéficier ou contrôler certaines activités prévues dans le programme</p>	<p><b>2022</b> <b>2023</b> <b>2024</b></p>	<p><b>Faible</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer toutes parties prenantes</li> <li>• Adopter la transparence et privilégier le caractère multipartite des approches du programme</li> <li>• L’équipe de mise en œuvre doit démontrer au quotidien sa nature non partisane</li> <li>• Adopter une charte interne de neutralité politique des acteurs de mise en œuvre</li> </ul>	<p><b>Terminé</b></p>
<p><b>R9</b> : Corruption et Fraude et Népotisme</p>	<p>Des parties prenantes pourraient tenter d’user de divers moyens dans l’optique d’avoir des faveurs particulières dans le cadre du programme</p>	<p><b>2022</b> <b>2023</b> <b>2024</b></p>	<p><b>Faible</b> <b>Faible</b> <b>Faible</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographier les bénéficiaires des initiatives similaires pour éviter les duplications.</li> <li>• Mettre en place des critères d’éligibilité stricts pour les participants afin d’éviter les chevauchements</li> <li>• Renforcer la synergie d’actions entre les organisations porteuses d’initiatives similaires.</li> </ul>	<p><b>En cours</b></p>
<p><b>R10</b> : Risques liés à la gestion des ressources financières allouées au programme</p>	<p>Non respect des procédures dans la gestion des ressources</p>	<p><b>2022</b></p>	<p><b>Faible</b></p>	<p>L’équipe de programme mettra en place des procédures transparentes sur tous les axes d’intervention du programme et les appuis aux initiatives de femmes seront étudiés par un comité mixte ;</p> <p>*Les règles d’équité entre les partis politiques d’une part, entre les</p>	<p><b>En cours</b></p>

				<p>participantes puis entre les communes d'intervention seront des boussoles qui permettront de scanner la qualité des décisions avant leur adoption ;</p> <p>*Le comité de suivi mixte fera des visites et enquêtes périodiques dans les différentes zones d'intervention</p> <p>*L'audit annuel du programme permettra de procéder à une revue des actions de chaque année et des éventuelles actions correctives seront préconisées en cas de besoin</p>	
<b>NOUVEAUX RISQUES</b>					
<b>R11 : Manipulation des mécanismes de dialogue à des fins électoralistes</b>	À l'approche des élections de 2026, certains acteurs politiques pourraient tenter de détourner les plateformes de dialogue ou les résultats du programme pour promouvoir des agendas partisans ou pour discréditer leurs adversaires	<b>2024</b>	<b>Moyen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir une stricte neutralité et transparence dans toutes les activités.</li> <li>• Établir un code de conduite signé par tous les participants au dialogue.</li> <li>• Renforcer le rôle du secrétariat permanent du cadre de dialogue pour surveiller et prévenir les dérives.</li> <li>• Sensibiliser les parties manifestent sur les principes éthiques du dialogue pour éviter toute instrumentalisation</li> </ul>	<b>A prévoir</b>
<b>R12 : Polarisation politique accumulée et exacerbation des tensions pré-électorales</b>	Le contexte électoral pourrait intensifier les rivalités entre les partis politiques, définissant leur disposition à coopérer dans le cadre du dialogue multi-acteurs. Cette polarisation pourrait également se répercuter sur les institutions et les	<b>2024</b>	<b>Elevé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier les activités clés bien avant les périodes de campagne pour minimiser les influences partisans.</li> <li>• Encourager les discussions centrées sur des thèmes pouvant mobiliser toute la classe politique</li> </ul>	<b>A prévoir</b>

	acteurs locaux.			<ul style="list-style-type: none"><li>• Inclure des organisations de la société civile et des institutions dans le dialogue multi-acteurs ;</li><li>• Associer aux initiatives officielles de dialogue, des initiatives officieuses d'échanges et de médiation.</li></ul>	
--	-----------------	--	--	---	--

## 9. Annexes

### Annexe 1: Indicator Reporting Template

### Annexe 2 : Résultats de la Récolte des Effets au cours de l'an 2 du projet

*Quelques effets immédiats notamment de l'école politique de démocratie et de la formation des assistant-e-s de députées ont été collectés et documentés sous forme de verbatim (cités plus haut). Également, une collecte des effets immédiats de l'école politique a été faite auprès de toutes les bénéficiaires de la deuxième promotion et documentée à travers la réalisation d'une plaquette.*

### Annexe 3 : Quelques images d'activités de l'année 2024

